Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023



Délibération n°2023/105 - ID-031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

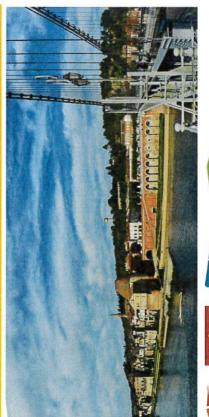


Avenant - Contrat 2ème génération Communauté de Communes Val'Aïgo Commune de Villemur-sur-Tarn PETR Pays Tolosan

2022 / 2028

BOURG-CENTRE OCCITANIE / PYRENEES-

MEDITERRANEE











nfre

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental de la Haute Garonne, représenté par Sébastien VINCINI, son Président,

Le PETR Pays Tolosan, représenté par Didier CUJIVES, son Président

La Communauté de Communes de Val'Aïgo, représentée par Jean-Marc DUMOULIN, son Président,

La Commune de Villemur sur Tarn, représentée par Jean-Marc DUMOULIN, son Maire

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des territoires.

Vu la délibération N°2020/AP-NOV/03 de l'Assemblée Plénière du Conseil régional du 19 novembre 2020, relative au Plan de Transformation et de Développement -Green New Deal-

Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la deuxième génération des Contrats Territoriaux Occitanie et des pour la période 2021-2022 / 2027 Vu la délibération N°2021/AP-MARS/14, de l'Assemblée Plénière du Conseil régional Occitanie du 25 Mars 2021 du Conseil Régional Occitanie, relative à l'articulation et à la complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » initié par l'État

Vu la délibération N° 2021/AP-DEC/07 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 16 décembre 2021, relative aux orientations et principes pour la nouvelle génération de politique contractuelle territoriale Occitanie 2022-2028

Vu la Délibération N°AP/2022-06/10 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'approbation du Contrat de Plan Etat-Région Occitanie (CPER) 2021-2027 et en particulier son Volet territorial Vu la délibération N° AP/2022-06/08 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2022 relative à l'adoption du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (Sraddet) - Occitanie 2040

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Val'Aïgo en date du 8 décembre 2022 approuvant son Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée élargi à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain dont le dispositif Bourg Centre est un sous ensemble,

Vu la délibération n°22/071 du PETR Pays Tolosan en date du 14 décembre 2022 approuvant son Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée élargi à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain,

Vu la délibération de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional N°2023-02/12.04 en date du 9 février 2023 approuvant le Contrat Territorial Occitanie du PETR Pays Tolosan élargi à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain,

Vu la délibération n° 289051 de la Commission Permanente du Conseil Départemental de la Haute Garonne en date du 8 mars 2023, Vu la délibération du PETR Pays Tolosan en date du 28 mars 2023 approuvant l'accompagnement et e suivi des contrats et des avenants « Bourgs Centres »,

Vu le contrat Bourg Centre de la Commune de Villemur-sur-Tarn, approuvé le 26 novembre 2019,

Vu le Contrat « Petites Villes de Demain », approuvé le 22 novembre 2022.

Vu la délibération de la commune de Villemur-sur-Tarn en date du XXXXXX

Vu la délibération n°XXXX du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Val'Aïgo en date du XX/XX/XX.

a délibération n° XXX de la Commission Permanente du XX/XX/XX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le présent avenant,

Il est convenu ce qui suit

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

Préambule :

Une polítique territoriale renouvelée en déclinaison du Pacte Vert Occitanie

La politique contractuelle territoriale a pour objectif d'accompagner chaque territoire au regard de sa spécificité, pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation de notre modèle de développement, des dynamiques impulsées par le PACTE VERT.

Le rééquilibrage territorial au cœur de l'ambition régionale

Dès 2017, dans le cadre de la nouvelle politique régionale territoriale d'Occitanie, la Région a voulu porter une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou pénurbaines qui jouent un rôle essentiel de centralité et d'attractivité au sein de leur bassin de vie et constituent des points d'ancrage pour le rééquilibrage territorial. En effet, ces dernières doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouveiles dans les domaines des services aux publics, de la création d'emplois, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs... C'est ainsi que près de 450 contrats Bourgs-Centres Occitanie ont été conclus entre 2018 et 2021.

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie et Contrat Bourgs-Centres Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à impulser et accélérer l'engagement des territories vers une région plus inclusive et à énergie positive et répondre ainsi aux enjeux prioritaires identifiés par le PACTE VERT Occitanie, fondement des politiques publiques régionales, qui repose sur trois pillers:

- La promotion d'un nouveau modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, conciliant excellence et soutenabilité;
- Le rééquilibrage temitorial;
- L'adaptation et la résilience face aux impacts du changement climatique.

En cohérence avec les priorités d'aménagement portées dans le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Tenritoires - SRADDET Occitanie 2040 et les mesures de transformation définies par le PACTE VERT, la Région souhaite metite en œuvre une nouveille génération de la politique contractuelle territoriale qui a vocation à traduire, au niveau de chaque Territoire de Projet, une ambition collective : faire évoluer notre société vers un modèle plus juste et plus durable.

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie pour la période 2022-2028. Le partenariat qui a été mis en place lors de la précédente génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie, notamment avec les services de l'État, l'Établissement Public Foncier Occitanie, les CAUE d'Occitanie et tout autre partenaire souhaitant s'associer à la démarche, sera poursuivi et renforcé.

Article 1: Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de conforter le Contrat Bourg-Centre de 1ère génération, approuvé le 26 novembre 2019 :

'n

En prolongeant sa durée de validité pour le porter à échéance du 31 Décembre 2023. En
organisant, avec l'ensemble des communes Bourgs-Centres mitoyennes (contrats existants ou
à venir) de la Communauté de Commune Val'Aïgo, la mutualisation des fonctions de centralité
et d'attractivité au profit du bassin de vie.

Sont principalement concernées les communes de : Bessières engagée dans un futur contrat Bourg Centre et Buzet-sur-Tam éligible au dispositif

- En actualisant les éléments de contexté, les enjeux de développement, et les axes stratégiques
- En mettant à jour les actions prioritaires du Programme pluriannuel pour la période 2022-2024 et en projetant la planification les actions à moyen et long terme sur la période (2022-2028).

Cet avenant a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département de la Haute-Garonne, le PETR Pays Tolosan, la Commune de Villemur-sur-Tam, la Communauté de Communes Val'Aïgo, en y associant notamment, les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires, DRAC...), la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Haute-Garonne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne et le CAUE 31.

Il a également pour objectif d'agir pour continuer à soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de Villemur-sur-Tam, ainsi que la qualité du cadre du vie des habitants, notamment dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité;
- l'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous ;
- le développement de l'économie et de l'emploi;
- la valorisation des spécificités locales.

ll a par ailleurs vocation à s'inscrire en complémentarité avec le programme « Petites Villes de Demain » inité et piloté par l'Etat.

Le présent « Avenant Contrat Bourg-Centre Occitanie » doit s'inscrire en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie du PETR Pays Tolosan, dont il est un sous-ensemble.

Lorsqu'ils concernent des communes Bourgs Centres mitoyennes, les différents contrats Bourgs-Centres doivent faire l'objet d'une démarche coordonnée, tant en termes de contractualisation (Avenant ou nouveau Contrat), que d'approche programmatique (Programme Pluriannuel du Contrat Bourg-Centre et Programme Opérationnel Annuel du Contrat Territorial Occitanie).

Article 2 : Contexte et enjeux

Cet article a été repris et mis à jour en fonction des dernières données disponibles.

 Villemur-sur-Tam, une position sous l'influence des aires urbaines de Toulouse, Monta et Albi, marquée par un relatif enclavement

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

Cité millénaire enserrée entre la nivière et les coteaux, Villemur-sur-Tarn est née au Moyen-Age, sive droite du Tarn. Située au Nord-Est du département de la Haute-Garonne en limite départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, cette commune compte plus de 6 000 habitar s'étend sur une superficie de 46,57 km² (moyenne française 17,4 km²). Elle présente une densi 129,6 habitants au km² qui correspond aux communes de 3ème couronne de l'agglomératic Toulouse.

ID : 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

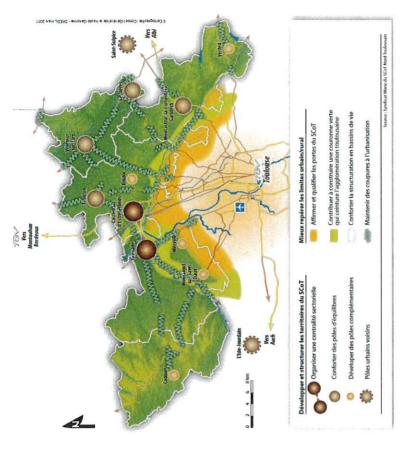
La commune de Villemur sur Tarn fait partie de la Communauté de Communes Val'Aïgo qui est membre du territoire de projet du PETR Pays Tolosan. Dans le cadre de son Contrat Territorial Occitanie/ Pyrénées Méditerranée 2022-2028, le PETR Pays folosan est le relais local de la Région pour le dispositif « Bourg-Centre », qui permet de soutenir les projets de développement et de valorisation des Bourgs-Centres portant notamment sur 'aménagement des espaces publics résilients, des équipements structurants. -a commune de Villemur-sur-Tarn est un territoire attractif dans l'aire d'influence de Toulouse et Montauban (6184 habitants au 1er janvier 2023), centralité de l'intercommunalité de la Communauté de Communes Val'Aïgo (CCVA) forte de 9 communes et d'environ 25 000 habitants.

Identifiée comme l'un des quatre pôles d'équilibre du SCoT Nord Toulousain, elle occupe une fonction structurante et de double centralité (bassin de vie à l'échelle de la Communauté et au-delà).

Montauban / Toulouse-Albi). Néanmoins, le désenclavement et le développement de Villemur s'effectuera par la création d'une sortie autoroutière à St Sulpice (81) réalisée en 2018, la déviation de La commune ne bénéficie pas d'une accessibilité optimale dans la mesure où elle est à l'écart des Bessières à l'Est et la création de la gare de LGV de Bressols (82). La desserte par les lignes de bus principaux axes de communication, autoroutiers (A62 et A68) et ferroviaires (lignes Toulouseégionale participe également à son désenclavement. Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

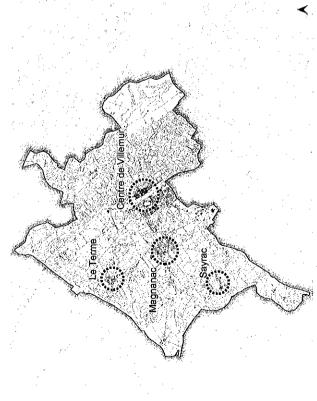


D'une implantation historique entre Tarn et coteau à une structuration urbaine avec différentes polarités

Villemur-sur-Tarn est une cité aux structures moyenâgeuses à travers ses rues étroites, tortueuses et ses venelles. La Ville est enserrée entre le fleuve (le Tarn) et le coteau. Elle est caractérisée par un hypercentre dense et ancien, demeurant le siège traditionnel de l'artisanat et du commerce (bouch primeur, petite épicerie, boulanger...).

son passé médiéval notamment dans son bourg centre sur la rive droite du Tarn (Tour de Défe Ancienne cité fortifiée, devenue ville industrielle au XXe siècle, Villemur-sur-Tam conserv nombreux vestiges des différentes périodes ayant marqué son histoire : Tour de Défense, Greni Roy, les anciens établissements Brusson, etc. Aujourd'hui, la commune détient encore des trac chef d'œuvre d'architecture militaire du XIIème siècle classé aux monuments historiques qui accue aujourd'hui des expositions culturelles et les Greniers du Roy). La fin des guerres traditionnelles, l'avènement de l'ère industrielle, et la volonté d'étendre la comi sur un plus vaste territoire, ont conduit à un développement de l'autre rive du Tarn (rive gauche) e différents hameaux de la commune, à savoir Sayrac, Le Terme et Magnanac. Cette rive accuei

anciens bains douche de style art déco, transformés en esplanade en 2017 et la friche industrielle Brusson actuellement en cours de reconversion.



Un équilibre fragile entre sociologie de la population et niveau de service(s) :

✓ Pôle d'équilibre et pôle d'emploi principal du bassin de vie

Le territoire de Villemur-sur-Tarn comprend 2 717 ménages en 2019 dont la population totale est stable (très légère augmentation chaque année ; à ttre d'Information elle était de 5 815 habitants au 1er janvier 2015 pour la commune). Près de 40 habitants emménagent chaque année.

des appartements). Les logements sociaux représentent en tout 252 locations (OPH31 = 183 ; Chalets En 2019, le parc immobilier de la commune regroupe 3 185 logements dont 2 643 résidences principales, 36 résidences secondaires et logements occasionnels (72.2% sont des maisons et 27.1% = 35; TMH = 34), et nous comptons en plus 4 logements en accession sociale Villemur-sur-Tam représente donc le pôle résidentiel et économique principal du territoire de la communauté : elle regroupe 34% de la population intercommunale et près de 50% des emplois (2 345 L'entreprise SAFRAN -càblage aéronautique- implantée à Villemur est la plus grosse industrie du empiois sur Villemur en 2019 pour 4 912 emplois à l'échelle de la communauté de communes Val'Aīgo).

Montvalen, Tauriac, etc.). L'offre de services à la population est diversifiée : cabinets médicaux (malgré sécurité sociale (2018), crèches, accueil de loisirs, CCAS, Mutuelle intercommunale, pôle social et Ce bassin de vie touche aussi des communes du Tam et du Tam et Garonne (Varennes, Nohic, renouvellement compliqué), Maison de services au public labellisée avec permanences CAF

enfance, Association AMFPAD, MDS du Conseil départemental, jardins partagés, ALAE et accueil Ados, MJC. Enfin la présence du CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de 67 places réparties sur 12 lancé en décembre 2015 par la Préfecture de Haute-Caronne fait de Villemur un territoire d'accueil et de solidarité (la Mairie n'est qu'un partenaire du CADA : l'association a en charge la réinsertion des appartements et géré par l'association toulousaine France Horizon, qui a répondu à l'appel à projet demandeurs d'asile, avec son propre personnel).

Sur le plan économique et commercial

notamment dans les rues attenantes à la Place Charles Ourgaut rive droite. Mais, le centre-bourg reste touché par une vacance importante, mettant en évidence un tissu socioéconomique avec des fragilités. a Commune de Villemur-sur-Tam dispose de nombreux commerces au sein du bourg-centre,

supérette en centre-ville... Elle bénéficie également d'une offre de marché de plein vent dynamique : mmobilières, un bureau de poste, des boulangeries, deux hyper-marchés, des coffeurs, instituts de ces marchés de plein vent ont lieu le vendredi soir à Magnanac, le samedi et le dimanche matin au beauté, un magasin de presse, des tabacs, restaurants, pizzerias, cafetiers, maraîchers, boucher, -a ville accueille plusieurs banques en centre-ville et assurances, notaires (2 cabinets), cœur du bourg centre.

l'axe Montauban-Toulouse, qui est quasiment remplie. La proximité des centralités commerciales Villemur-sur-Tam dispose aussi d'une zone d'activités économiques rive gauche en sortie de ville, sur puissantes de Toulouse et de Montauban, concurrencent certains segments de marché, tout en étant un critère d'attractivité de la commune.

Sur le plan des mobilités

Villemur se situe à l'écart des principaux axes de communication, autoroutiers (A62 et A68) et ferroviaires (lignes Toulouse-Montauban / Toulouse-Albi). La desserte actuelle en transport en commun se fait par des lignes bus régionales qui permettent de relier Toulouse et Montauban a Municipalité a fait le choix d'instaurer une navette municipale sur la commune le week-end (marchés) et pour des évènements municipaux ponctuels.

Lauréate du dispositif AVELO2 en 2022, la communauté de communes Val'Aïgo souhaite favoriser les mobilités douces sur son territoire. La réalisation du Schéma Directeur Cyclable communautaire Ð permettra à Villemur de définir les priorités dans ces aménagements et d'établir un progra pluriannuel d'investissements.

Education

031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE terme fermer les écoles situées sur la rive droite, car deux établissements scolaires publics se si La Commune est pourvue de trois écoles maternelles, de deux écoles primaires et d'un collège au du bourg centre. En raison du Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI), la commune o en zone inondable. Il en est de même pour le collège qui se trouve également en zone inondable

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

De plus, les différents groupements scolaires de Villemur-sur-Tam sont dispersés de part et d' sur la rive gauche tandis que l'École Publique Anatole France et l'École privée Sainte Famille des deux rives du Tarn. En effet, l'École Primaire Jules Michelet et le Collège Albert Camus sont s

Dans le même temps, Villemur-sur-Tarn voit sa population augmenter et par conséquent le nombre d'élèves à scolariser croit. Il est donc nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil des écoles et de sécuriser les plus vulnérables, c'est-à-dire les maternelles. L'école Jules Michelet située sur la rive gauche de la commune, n'a pas une capacité d'accueil suffisante pour accueillir la totalité des élèves dont les établissements doivent fermer (horizon 2025, Groupe Anatole France). C'est ainsi qu'il a été décidé de créer un nouveau groupe scolaire et d'un collège, tout en ayant une alerte sur le devenir des équipements laissés vacants. (Projets de réutilisation).

Culture et tourisme

La Municipalité a développé une politique culturelle forte en proposant une résidence d'artistes de 3 mois chaque année (4 ou 5 artistes) dans l'ancien café de l'hôtel de ville, une saison culturelle (musique, spectacles vivants) sur les berges du Tam, aux Greniers du Roy, dans les anciens Bains douche réhabilités en 2017, du cinéma de plein air en saison estivale et du cinéma gratuit un week-end par mois (3 projections) le reste de l'année, des apéros concerts...

Plus récemment, la Communauté de communes a décidé d'accentuer le développement touristique sur le territoire : Villemur sur Tarn accueille l'office de tourisme intercommunal (rive droite) et dispose d'atouts importants: hôtels, gites, restaurants, activités nautiques (piscine en eau vive rive gauche et piscine d'été en bassin, aviron, paddles, fête du Tarn...), stades, vélodrome (équipement unique en Haute-Garonne), parcours patrimonial avec signalétique qui reprend le patrimoine historique, création de gites communaux et création d'hôtellerie de plein air (camping en 2018).

Un patrimoine bâti fragilisé par le risque inondation et une vacance de logements

Malgré cette fonction structurante, Villemur-sur-Tarn s'inscrit aujourd'hui dans un territoire particulièrement fragilisé. Sous l'effet d'une concurrence accrue des communes alentours, d'une désindustrialisation et de la problématique l'ée à son classement en PPRi (plan prévention de risque inondation) impactant 65% du bâti historique, Villemur-sur-Tam est actuellement confrontée à une déqualification de son patrimoine bâti et à un nombre important de logements vacants (environ 400 logements vacants à l'échelle de la commune sur environ 3100).

Les ménages s'installent davantage en périphérie dans des pavillons individuels plutôt qu'en ville, entrainant une vacance structurelle sur des biens concentrés dans l'hypercentre (60 logements vacants depuis plus de 2 ans) à cause d'une part de l'insalubrité et d'autre part de l'inadaptation des locaux aux demandes actuelles de logement.

Les études réalisées dans le cadre du programme de revitalisation ont conduit à se réinterroger sur les aléas du PPRI de Villemur-sur-Tam. Cette révision du PPRI, plus souple que sa version précédente, permet davantage de possibilités pour reconfigurer et construire dans les zones à risque modéré. Elle ouvre de nouvelles possibilités, telles que :

- Les changements de destination sur l'existant, sans limite de durée
- La création de nouveaux logements par la division de grands logements
- Des extensions ou des réaménagements autorisés sur certains sites, en particulier pour Molex,
 PEPHAD, ou Brusson. Concernant Molex, une partie du site est utilisé par des activités.
- Leri Me, ou prusson. Concernant modes, une parue au site est unitse par des acumies. L'autorisation possible d'une seule construction individuelle à usage d'habitation dans une dent
- Des possibilités d'aides financières par l'intermédiaire du fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « fonds Barnier »

C'est Villemur sur Tam est une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle (peu d'habitants assujettis aux taxes et chômage).

Synthèse des éléments de diagnostic et des enjeux

the Dut Cacter de vie de qualité et des services à la ⇒ Un Établement trainen en particule. Ilé au DERIS d'un désentification du centre de concerne de services au public, Pole d'équipements Des cours vacantes no rentre-vibre. Frantus présentes d'expurbles de 2007 Mort Journation de services au public, Pole d'équipements personne de services au public, Pole d'équipements personne de concerne de promitte de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de promitte de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de promitte de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de la production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de la production de plein vert et de vignobles cales en AOP Fronton, Entrepre services de la production de la productio	Atouts	Faiblesses
PPRi et une désentification du centre Des locaux vacants en centre-ville, une division territoriale en 3 hameaux (Magranac, Sayrac, le Terrie) n'e droite et rive gauche (friches industrielles) ⇒ Une faible accessibilité aux principaux axes de communication Enclavement noutier dû à une desserte insuffisante, des coteaux et du Tam, à l'écart du rèseau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). ⇒ Une typologie de la population viellissante mais à nuance avec l'arrivée de familles sur la commune ces demières années ; une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitants assujetts aux etxes et un taux de chômage relativement élevé et d'habitants assujetts aux charges patrimoniales et sociales ⇒ Une commune en PPRI sour de crise industrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitants assujetts aux charges patrimoniales et sociales ⇒ Une commune en PPRI sour de crise industrielle et reduction du risque sur faible proportion de crours, suite à l'étude de reve et de réduction du risque sur popular et de réduction du risque sur de cours suite à l'étude de reve et de réduction du risque sur de l'etude de reve et de réduction du risque sur de l'etude de reve et de réduction du risque sur de l'etude de reve et de sécheresse (aléa acceptant de la commune de la popular et de réduction du risque sur l'un patrimoine insalubre en rive film et l'etude de sécheresse (aléa acceptant de la commune de la popular et de l'etude de sécheresse (aléa acceptant de la commune de la popular et de l'etude de sécheresse (aléa acceptant de l'etude de sécherese (aléa acceptant de l'etude d	Un Cadre	Un étalement urbain en particulier lié
ternitoriale en 3 hancaux (Magramac, Sayrac, le Terme), rive droite et rive gauche, fractures Est/Ouest sur rive gauche (friches industrielles) \$\times\$ \times\$ \tim	<u>population</u> Présence d'ine maison de sen <i>i</i> ices au muhlic. Pâle d'équinements	
Teme), rive droite et rive gauche, fractures Est/Ouest sur rive gauche (friches industrielles) \$\times \text{Une faible accessibilité aux principaux} \text{axes de communication} Bravement routier du 7 am, à l'écart du réseau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). \$\times \text{Une typologie de la population vieillissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familles sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se tradusant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chôrnage relativement élevé \$\times \text{Un budget de la commune insuffisant et industrielle se tradusant aux charges patrimoniales et sociales \$\times \text{Un budget de la commune insuffisant et indagapté aux charges patrimoniales et sociales \$\times \text{Un budget de la commune insuffisant et indagapté aux charges patrimoniales et sociales \$\times \text{Un budget de la commune en PPRi son l'arrive de chôrnage relativement élevé \$\times \text{Un budget de la commune insuffisant et indagapté aux charges patrimoniales et sociales \$\times \text{Un budget de la commune en PPRi son l'arrive et de réduction du risque sur bourg \$\times \text{Un budget de la commune en PPRI son l'arrive et de réduction du risque sur bourg \$\times \text{Un budget de la commune en PPRI son l'arrive et de réduction du risque sur PRI et de réduction du risque sur l'arrive et de réduction de la populai et l'arrive	supérieurs (écoles, mêdecins)	erritoriale en 3 hameaux (Magnanac, Sayrac, le
Une faible accessibilité aux principaux axes de communication Enclavement routier du l'ecart du réseau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). Une typologie de la population marquée par. Toulouse-Albi). Une typologie de la population d'inalites aur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle sur la commune en PPRI sour faible proportion d'inabitants assujetts aux taxes et un taux de chôrnage relativement élevé Un budget de la commune insuffisant et industrielle se traduisant aux charges patrimoniales et sociales Une commune en PPRI sour la commune et de réduction du risque sur le de réduction de la populai de la commune en rive fille et de réduction de la populai et de la crise de la commune en rive fille et de la crise de la commune en rive fille et de la crise de		Terme), rive droite et rive gauche, fractures
□ Une faible accessibilité aux principaux axes de communication l'éseau feroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). □ Une typologie de la population maines armées : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitante assujetts aux taxes et un taux de crômage relativement élevé et a souffert de la crise industrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de crômage relativement élevé et bindustrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitants assujetts aux charges patrimoniales et sociales □ Un budget de la commune insuffisant et inadapté aux charges patrimoniales et sociales □ Une commune en PPRI sou principal et de réduction du risque sur let de réduction du risque sur et de réduction du risque sur et de réduction du risque sur et de réduction de la populai pourg □ Une paupérisation de la populai et de réduction de la populai et de réduction de la populai et de la commune insulprie en rive fill let et de réduction de la populai et de la commune de la let de réduction de la populai et de la commune en l'insulprie en rive fill let et de la commune en l'insulprie en rive fill let et de la commune en l'insulprie en rive fill let et la commune en l'insulprie en rive fill l'insulprie en rive et de sécheresse (aléa locte et de l'insulprie en rive fill l'insulprie en rive fille et de et de l'insulprie en rive fille et de l'insulprie en rive et de et de l'insulprie en rive et de sécheres et de l'insulprie en riv	Dâle d'équillère du SCAT Nord Toulouseir en partr du trispole	ביני (מפסיב פיני נואפ אמתכוופ (ויוכוופס ווותתסקופופס)
axes de communication I Enclavement noutier dû à une desserte Insuffisante, des coteaux et du Tam, à l'écart du réseau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). ⇒ Une typologie de la population weillissante, mais à nuancer avec Parrivée de familles sur la commune ces demières années ; une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traduisant par une faible proportion d'habitante assujettis aux taxes et un taux de chômage relativement éleve ⇒ Une budget de la commune insuffisant et inadapté aux charges patrimoniales et sociales ⇒ Une commune en PPRI sou (1978) et de réque inondation, mais révision en cours, suite à l'étude de rev et de réduction du risque sur Pourg ⇒ Une insalubrité en centre-ville ⇒ Une paupérisation de la populai ⇒ Une paupérisation de la populai ⇒ Une paupérisation de la populai ⇒ Un patrimoine insalubre en rive fine □ Un patrimoine insalubre en rive fine □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive □ Un risque de sécheresse (aléa and l'etude de rive	Albi-Montauban-Toulouse sur l'axe Montauban-Saint Sulpice, forte	Une faible accessibilité
Enclavement routier du à une dessente insuffisante, des coteaux et du Tam, à l'écart du fesau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albb), Des revenus modestes, une population veillissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familles sur la commune ces semières années; une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traduisant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé châmage relativement élevé sociales Whenaces Whenaces Whenaces Un budget de la commune insuffisant et inadapté aux charges patrimoniales et sociales Cociales Une commune en PPRI sou son de l'étude de reve et de réduction du risque sur facile de reve et de réduction du risque sur bourg Une paupérisation de la populai par et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque en rive fin et l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction du risque sur l'etude de reve et de réduction de la populai et de réduction de la populai etude et de réduction de la populai etude	présence de commerces de proximité, d'un tissu artisanal, marchés	axes de communication
insuffisante, des octeaux et du Tam, à l'écart du réseau ferroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Toulouse-Albi). Toulouse-Albi). Des revenus modestes, une population marquée par l'amilies aut la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traditisant par une falble proportion d'habitants assujettis aux taxes et un taux de chômage relativement élevé inadabté aux charges patrimoniales et sociales Un budget de la commune insuffisant et inadabté aux charges patrimoniales et sociales Une commune en PPRI sou for 100 de l'étude de reverse et de réduction du risque sur mais révision en cours, suite à l'étude de reverse et de réduction du risque sur populai par l'etude de reverse et de réduction du risque sur centre-ville Une paupérisation de la populai et de réduction de la populai et de réduction du risque en rive mais révision de la populai et de réduction du risque en rive mais révision de la populai et de réduction du risque sur l'etude de reverse (aléa a Contra l'un risque de sécheresse (aléa a Contra l'un risque de sécheres et de l'autorità l'un risque de l'autorità l'un risque de l'autorità l'un risque de l'autorità l'u	de plein vent et de vignobles classés en AOP Fronton, Entreprise	Enclavement routier dû à une desserte
Toulouse-Montauban et resear Terroviaire (lignes l'oulouse-Montauban et Toulouse-Albi). Toulouse-Albi). Taracuée par: Des revenus modestes, une population veillissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familles sur la commune ces demières années : una ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se tradusant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé Turbudget de la commune insuffisant et inadeatté aux charges pattimoniales et sociales Un budget de la commune en PPRi sou risque sur sociales Une commune en PPRi sou favision en cours, suite à l'étude de revision en cours, suite à l'étude de revision et de réduction du risque sur le de réduction de la popula pourg Une paupérisation de la popula en rive in insalubrité en centre-ville Un patrimoine insalubre en rive in insalubre en rive in insque de sécheresse (aléa acceptance)	Safran de cablages aeronautiques	nsuffisante, des coteaux et du Tam, à l'écart du
Des revenus modestes, une population marquée par. Des revenus modestes, une population veillisseant, mais à nuancer avec l'arrivée de familles sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traduisant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé □ Un budget de la commune insuffisant et inadanté aux charges partimoniales et sociales □ Une commune en PPRi sou l'arrive de commune en PPRi sou risque innodation, mais révision en cours, suite à l'étude de reve et de réduction du risque sur lobourg □ Une insalubrité en centre-ville □ Un patrimoine insalubre en rive de l'arrive de reduction de la popularie en rive d'un patrimoine insalubre en rive d'un patrimoine insalubre en rive d'un risque de sécheresse (aléa accidente de sécheres en contraction de la popularie de sécheres en contraction de la popularie de la contraction de la contraction de la popularie de la contraction de la contraction de la popularie de la contraction de		eseau terroviaire (lignes Toulouse-Montauban et Loulouse-Montauban et
Tarquée par. Des revenus modestes, une population viellissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familles sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle sur la commune ces demières années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle sur tardusant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé Du budgoté de la commune insuffisant et inadapté aux charges patrimoniales et sociales Une commune en PPRI sou commune et cours, suite à l'étude de reversion en cours, suite à l'étude de reversion en cours, suite à l'étude de reversion et de réduction du risque sur popular pourg Une paupérisation de la popular en rive fille commune en cours, suite à l'étude de reversion de la popular et de réduction du risque sur rive fille et de réduction de la popular et de réduction de sécheresse (aléa années et de sécheresse (aléa années et de réduction de sécheresse (aléa années et de sécheres et de sécheresse (aléa années et de sécheres et de séc	Hyper centre ancien avec des monuments classés Bâtiments de	(/gry-genoino
marque par. Des revenus modestes, une population vieillissante, mais a nuance raver l'arrivée de families sur la commune cas deminers années : une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se tradusiant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de crômage relativement éleux exes et un taux de crômage relativement éleux et mondation, mais révision en cours, suite à l'étude de reverse et de réduction du risque sur popular et de réduction du risque sur de contre-ville et de réduction de la popular en rive fill et de réduction de la popular en rive fill et de contre et de sécheresse (aléa acceptance et de contre et de sécheresse (aléa acceptance et de contre et de sécheresse (aléa acceptance et de contre et de cont	France (Tour de défense et Greniers du Roy), 4 éalises sur la	The typologie de la
Des revenus modestes, une population vieillissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familissante, mais à nuancer avec l'arrivée de familissante sur la commune ces demières années; une ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traduisant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé Du budget de la commune insuffisant et inadablé aux charges patrimoniales et sociales Une commune en PPRI sou principal et de réduction du nisque sur fevision en cours, suite à l'étude de reverte et de réduction du nisque sur popular pourg Une insalubrité en centre-ville Une paupérisation de la popular popular popular pourg Un patrimoine insalubre en rive finale de reverte de la contra cont	commune, Friche industrielle Brusson, ancien bains douches de	marchide bar.
whellissante, mais à nuancer avec l'arrivée de families au la commune cas demières années : una ancienne ville ouvrière qui a souffert de la crise industrielle se traduisant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé : Menaces	style art déco, vélodrome	Des revenus modestes, une population
Tanimas arrivas anneas		vieillissante, mais à nuancer avec l'arrivée de
industrielle se tradusant par une faible proportion d'habitants assujetts aux taxes et un taux de chômage relativement élevé chômage relativement élevé chômage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et sociales chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et sociales chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et sociales chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et sociales chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et sociales chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et de réduction du risque de revielle de revielle de revielle et de réduction du risque sur sours suite à l'étude de revielle et de réduction du risque sur sexision de la populai de la populai de la light de la contra-ville chomage relativement élevé inadapté aux charges partimoniales et de réduction du risque de revielle revielle et de réduction du risque de sécheresse (aléa a Contra de la contra ville et de réduction de la populai de la contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheresse (aléa a Contra ville et de réduction de la secheres et de réduction de la se		annies sur la commune des denneres annees ; me ancienne ville divitère qui a souffert de la crise .
Chabitants assujettis aux taxes et un taux de chânage relativement élevé Un budget de la commune insuffisant et inadapté aux charges patrimoniales et sociales Wenaces Wenaces Une commune en PPRi sou risque l'inadapté aux charges patrimoniales et sociales Une commune en PPRI sou risque l'inadaption, mais révision en cours, suite à l'étude de revision en cours, suite à l'étude de revision et de réduction du risque sur l'isque sur l'inadaption de la popula en contre-ville Une paupérisetion de la popula en rive (In patrimoine insalubre en rive (In patrimoine en ri	Berges du Tarn permettant la promenade, de nombreux sentiers	ndustrielle se traduisant par une faible proportion
Chômage relativement êleve Chômage aux charges patrimoniales et sociales Chômage aux charges patrimoniales et commune en PPRi sour risque inondation, mais revision en cours, suite à l'étude de revision en contre-ville Chômage relativement et propriée et de contre-ville Chômage relativement et propriée et de contre-ville Chômage relativement et propriée et de contre-ville Chômage relativement et propriée et	de randonnées, et voie verte, Piscine en eaux vives avec des	l'habitants assujettis aux taxes et un taux de
Wenaces Nenaces Nen	activités nautiques (paddie, bateaux) et piscine ludique d'été en la bassin. Doint de vite dennie les cotesiny camping hôtels offes	ಚಿomage relativement élevé
Menaces Menaces Menaces Nenaces Une commune en PPRi sour lisque inondation, mais revision en cours, suite à l'étude de revision en cours, suite à l'étude de revision du risque sur le de réduction du risque sur le de réduction du risque sur le de réduction de la population de la contre-ville contre-ville de sécheresse (aléa 300 de 100 d	restaurants labelisés	
Menaces Wenaces Une commune en PPRI sour (Section de la popular de la courte de l		inadapté aux charges patrimoniales
Menaces Menaces Menaces Menaces Une commune en PPRI sou (2002) isque inondation, mais révision en cours, suité à l'étude de reversion en cours, suité à l'étude de reversion en cours, suité à l'étude de reversion en de la popula pourg Une insalubrité en centre-ville Un patrimoine insalubre en rive Un risque de sécheresse (aléa a capacité a l'actual de la popula l'actual de l'actua	☼ Une richesse culturelle	•
Menaces Wenaces Une commune en PPRI sou (sque sur risque inondation, mais révision en cours, suite à l'étude de reversion et de réduction du risque sur pourg Et de réduction du risque sur les pourg Une insalubrité en centre-ville Une paupérisation de la populair en rive Un patrimoine insalubre en rive Un risque de sécheresse (aléa a cale a cal	Expositor toute families a la four de la Defense, restuence d'artistes pendant 3 mois de l'année, cinéma de plein air et cinéma	
Menaces Wenaces Une commune en PPRI insque inondation, mais révision en cours, suite à l'étude de reduction du risque sur le factouction du risque sur le factour du risque de reduction de la population de la population de la population de la population de la factour du risque de sécheresse (aléa a factour du risque de sécheres du risque du ri	un week end par mois durant l'année scolaire, concerts, spectacles	
Menaces Menaces Menaces India commune en PPRI sour presentation de réduction du risque la révision en cours, suite à l'étude de revision en cours, suite à l'étude de revision du risque sur sévision du risque sur sévision du risque sur sevision du risque sur revision du risque de sécheresse (aléa 12) Un risque de sécheresse (aléa 12) 12 13 14 15 16 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18	sur les berges du 1am et dans l'ancien care de l'notel de Ville le l'este de l'année, activités aux Greniers du Roy et dans les bains	
Menaces Une commune en PPRI sou fisque lonordation, mais révision en cours, suite à l'étude de revier et de réduction du risque sur sours l'étude de revier et de réduction du risque sur bourg Une insalubrité en centre-ville Une paupérisation de la populai propriée en rive l'etude de revier et de réduction du risque de sécheresse (aléa a Calabata de l'etude	douches (pièces de théâtre), médiathèque municipale	
Menaces Menaces Une commune en PPRi sour l'acque inondation, mais revision en cours, suite à l'étude de revision en cours, suite à l'étude de revision du risque sur revision du risque sur pourg Une paupérisetion de la populai par l'acque en rive Un patrimoine insalubre en rive Un risque de sécheresse (aléa 300 par l'acque de sécheres d'acque d'acq	⇒ Unitssu associatif dense Plus de 100 associations qui animent la vie horale et nadicine au	
Menaces Une commune en PPRi sou l'isque inondation, mais révision en cours, suite à l'étude de revision et de réduction du risque sur 670/2053 Dilie le 36/10/2053 Dilie le 36/10/2053 Dilie le réduction du risque sur révision de la populai pourg Une insalubrité en centre-ville contre-ville contre-ville contre co	vivre ensemble sur la commune	Re Pu
Un centre ancien Moyenâgeux remarquable avec des activités commerciales et des espaces publics requalifiés (place du Souvenir, place Mandela, place Ourgaut) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) 100 centre avec des pains publics) Contraction du risque de secheresse (aléa populai per proposition de la popula	Opportunités	çu e blié : 03
activities commerciales et des espaces publics requellinées (place du Souvenir, place Mandela, place en cours, sufre à l'étude de revier d'ourgaut) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) 12	Un centre ancien Moyenageux remarquable a	Une commune en PPRi sou நில் வ
De nombreux axes daux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) 10 ourgaut) De nombreux axes daux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) 10 conspiration de la population de la populati	commerciales et des espaces	réf 26/1 131
De nombreux espaces publics en rive gauche avec des fonctionnalités différentes (esplanade des bains douches, vélodrome, jardins publics) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) □ Un patrimoine insalubre en rive des verte (tourisme vert) □ Un risque de sécheresse (aléa 100 per	requames (prace du souvenir, place mandela, place Ourgaut)	réduction du risque sur les en la contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra de la contra de la contra del la contra del contra del la contra
De nombreux espaces publics en rive gauche avec des fonctionnalités différentes (esplanade des bains d'auches, vélodrome, jardins publics) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) Condition de la population		re I 123 144-
douches, vélodrome, jardins publics) De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) □ On patrimoine insalubre en rive (Thirle	De nombreux espaces publics en rive gauche ave fonctionnalités différentes (esplanade des	e 25 alliv-entre de stricking en la contra e
De nombreux axes doux : chemin de randonnée et voie verte (tourisme vert) □ Un patrimoine insalubre en rive (militare de sécheresse (aléa 100 per 110 per 11	ome, fardins publics)	2310
Ue nombreux axes doux : chemin de randonnee et vole verte (fourisme vert) verte (fourisme vert) □ Un risque de sécheresse (aléa 100/101/101/101/101/101/101/101/101/101		Une paupérisation de la populaite
IB2023105-DE	•	Un patrimoine insalubre en rive
n		IB sécheresse (aléa number de sécheresse (aléa number de sécheresse (aléa number de secheresse de secheres de s
-DE		
		-DE

 ⇒ Des accès directs a la rivière du Tann avec des berges en bon état et verdoyante + partimoine bâti fluvial en bon état et verdoyante + partimoine bâti fluvial en bon état et verdoyante + partimoine bâti fluvial en bon état et verdoyante + partimoine bâti fluvial majeurs : Toulouse Métropole, Montauban, A68, A62, gares ferroviaires, la riviere Tarn (Navigabilité) ⇒ Le développement raisonné d'activités sur et autour de centre-ville de Villemur centre-ville de Villemur ⇒ La présence d'un office de tourisme intercommunal en centre-ville de Villemur ⇒ La situation stratégique du site de la friche Brusson pour ancrer un renouveau économique ⇒ Désenciavement prévu à travers des projets d'infrastructures à moyen terme : future déviation de Bessières facilitant l'accès autoroutier de Saint Sulpice, créstion d'inne arre I GV à Brassola. 						
Des acces directs a la myére du Tam avec des berges en bon état et verdoyante + patrimoine bâti fluvial Le développement raisonné d'activités sur et autour de la riviere Tarn (Navigabilité) La présence d'un office de tourisme intercommunal en centre-ville de Villemur La situation stratégique du site de la friche Brusson pour ancrer un renouveau économique Une gastronomie et des produits du terroir fabriqués sur la commune Désenclavement prévu à travers des projets d'infrastructures à moyen terme : future déviation de Besensies facilitant l'accès autoroutier de Saint Sulpice, préstion d'integration d'i		Montauban, A68, A62, gares ferroviaires, aéroport				
0 0 0 0 0	Des acces directs a la rivière du Tarn avec des berges en bon état et verdoyante + patrimoine bâti fluvial	Le développement raisonné d'activités sur et autour de la riviere Tarn (Navigabilité)	La présence d'un office de tourisme intercommunal en centre-ville de Villemur			
	ប៌	Û	Û	Û	Û	Û

<u>Article 3 : La stratégie et le projet de développement et de valorisation</u>

Dans la poursuite du contrat Bourg-Centre 2019-2021, les principales ambitions politiques et stratégiques s'articulent, autour des enjeux de

- Structurer le projet de développement de la commune notamment au travers de la révision
- Revitaliser le Centre (problématique des vacances de commerces, de la rénovation de l'habitat, etc...) tout en préservant la population des risques d'inondation, exemplarité de la démarche dans la culture du risque. Pour rappel, le centre historique est en ABF de son PLU à fin 2024.
 - Lutter contre l'artificialisation du sol (réhabilitation des délaissés et des friches) Développer la richesse touristique en valorisant les patrimoines
- (forêt, limiter l'imperméabilisation, création de poumons verts au centre-ville) et intégrer les mobilités douces. Aménager la ville pour s'adapter au réchauffement climatique

Afin de répondre aux enjeux relevés dans les diagnostics préalables au contrat Bourg Centre et par l'étude de revitalisation dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la stratégie de développement vise à renforcer l'attractivité résidentielle et économique de Villemur dans une approche globale et partagée des stratégies urbaines, commerciales et de l'habitat. Ainsi, le projet de développement et de valorisation des forces du territoire, s'articulent autour de 3 axes stratégiques qui répondent à des enjeux spécifiques et constituent la stratégie de revitalisation de la commune, et à travers elle, de tout le territoire intercommunai.

Axe stratégique 1 : Renforcer le cadre de vie pour l'accueil des commerces et le développement de l'habitat

- Renforcer l'attractivité du centre-bourg en favorisant l'installation de nouveaux commerçants et la diversification de l'offre commerciale adaptée aux populations existantes et à venir;
 - Lutter contre la vacance commerciale et résidentielle
- Accueillir de nouvelles populations dans des logements adaptés (notamment aux personnes âgées) et rénovés ainsi qu'à travers la production de logements locatifs abordables

Améliorer le confort des propriétaires occupants notamment les plus fragiles et modestes par des projets de rénovation ambitieux, grâce à un accompagnement dédié et des aides

- Valoriser le patrimoine bâti traditionnel en rénovant l'habitat mais également les façades
- Réintroduire la nature en ville pour lutter contre les llots de chaleur, favoriser la biodiversité en

/ille, et améliorer le cadre de vie.

<u>Actions phares</u> : mettre en place une OPAH-RU, développer l'économie solidaire et les produits locaux à travers un dépôt vente, rénover les façades notamment côté Tarn, les vitrines et les enseignes avec une charte et des aides financières, requalifier les voiries du centre ancien et développer les mobilités douces pour diminuer l'impact de la voiture en centre-ville, renforcer la place de la nature en ville grâce à la création de parc en ville et lieux de plantations, désimperméabilisation..

Axe stratégique 2 : Consolider les fonctions de centralité de Villemur-sur-Tarn en reliant les différentes polarités

Enjeux:

- Diversifier les activités proposées rive gauche en complémentarité avec celles proposées dans Phypercentre
- Valoriser le patrimoine bâti industriel et créer un lieu mixte à rayonnement extra communal à travers la reconversion de la friche Brusson
- Renforcer le lien entre les différentes polarités (hameau de Magnanac, rives droite, rive gauche) dont la synergie crée la spécificité et l'attrait de Villemur
- Inciter à une transformation des mobilités en prévoyant des aménagements pour les modes doux à l'échelle de la commune et de l'intercommunalité vers les lieux de travail, de commerces et les équipements scolaires.

<u>Actions phares</u>: Requalifier le site Brusson et y développer des activités et animations, relier les différentes polarités en aménageant des liens notamment à vélos entre les deux rives et les autres secteurs de la commune (Magnanac...), valoriser la polarité de Magnanac en complémentarité du centre ancien et non en opposition

Axe stratégique 3 : Développer une identité touristique en valorisant les patrimoines

Enjeux:

- /aloriser le patrimoine naturel de la commune et plus particulièrement la rivière Tam ;
- Mettre en valeur l'histoire et l'identité de la commune pour la faire connaître et augmenter la fréquentation touristique;
 - Renforcer l'offre de loisirs pour les locaux comme les touristes;
- Développer toutes les mobilités pour parcourir le territoire (à pied, en vélo...).

(guinguette, équipements sportifs) et valoriser les berges, restaurer et renforcer les sentiers nafures et proposer des vélos électriques à la location, créer des circuits complémentaires à ceux existants guidé A<u>ctions phares</u> : développer les activités en lien avec le Tam autour du projet de navigabilité oar un récit de territoire

Article 4 : Les mesures opérationnelles du Contrat Bourg Centre

Au sein de chacun des axes stratégiques identifiés par le projet de développement et de valorisa des fiches actions (en Annexe 1) présentent la mise en œuvre opérationnelle du contrat pour la pél 2022 / 2028.

ID : 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE Les projets prioritaires, découlant de ces fiches actions, pour la période 2022-2024 sont inscrits au PETR Pays Tolosan, et à être accompagnés par la Région dans le cadre des dispositifs d'intervel du programme pluriannuel 2022-2024 du contrat Bourg Centre (en Annexe 2). Ces projets vocation à figurer dans l'un des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitani régionaux en vigueur.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

constituera un outil de suivi indicatif et partagé de l'ensemble des projets envisagés sur le territoire Pour la période 2025-2028, les partenaires conviennent d'établir à ce stade, en complément du pré contrat bourg-centre, un programme pluriannuel de projet et d'investissement (P.P.P.I.)

cette période. Un nouveau programme pluriannuel sera établi à mi-parcours par les partenaires pour la seconde période du contrat.

-Article 5 : Contributions et partenariats

Article 5-1: Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement

du territoire communautaire de la Communauté de Communes Val'Aïgo

et de Transition Ecologique (CRTE) signé le 27 décembre 2021. Il s'articule autour des orientations Le projet de territoire de la Communauté de Communes Val'Aïgo est traduit dans le Contrat de Relance stratégiques et axes suivants :

- ⇒ VOLET COHÉSION SOCIALE => ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : une cohésion territoriale, ferment du vivre ensemble intercommunal
- Axe 1 : raisonner et réorienter l'attractivité démographique
- Axe 2 : adapter l'offre territoriale d'infrastructures et de services à l'évolution
- Axe 3 : rééquilibrer le modèle social du territoire et cultiver une qualité de vie renouvelée
- ⇒ VOLET RELANCE ÉCONOMIQUE ⇒ ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : une trajectoire économique programmée et ambitieuse
- ✓ Axe 4 : régénérer le potentiel productif du territoire
- Axe 5 : diversifier les possibilités de captations de revenus
- Axe 6 : favoriser l'ancrage territorial des flux de revenus
- ⇒ VOLET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ⇒ ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : une qualité de vie, gage d'une attractivité maîtrisée et renouvelée
- Axe 7: freiner significativement la dynamique d'artificialisation des sols
- Axe 8: agir en faveur de la préservation, de la valorisation du patrimoine naturel et conforter la bonne orientation du territoire sur le plan énergétique
- Axe 9 : accompagner l'évolution des pratiques de (dé)mobilité
- du territoire de projet du PETR Pays Tolosan

Sur le Territoire du PETR Pays Tolosan, ce sont 26 communes pré-fiéchées vers le dispositif Bourg dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux Centre. Et elles jouent un rôle central sur le territoire et doivent répondre aux attentes de la population commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs...

Le projet de contrat territorial du PETR Pays Tolosan Occitanie 2022-2028 est un document partagé et fédérateur qui permet la déclinaison de la vision des élus en actions opérationnelles.

en plans d'actions. Le projet de territoire s'articule autour de 3 grands enjeux dans lesquels l'avenant ll assure une cohérence des différentes politiques menées et décline une vision stratégique commune du contrat bourg-centre de Villemur-sur -Tarn s'inscrit pleinement.

	ACTION 1A : Développer des équipements et services à la population à la hauteur
	de nos ambitions
ENJEU 1 : AMELIORER	ACTION 1B: Requalification et valorisation des Centres Bourgs et Bourgs Centres
ET PRESERVER LA	ACTION 1C : Libérer les énergles cuiturelles
QUALITE DE VIE	ACTION 1D : Préserver et valoriser les ressources naturelles
	ACTION 1E : Déployer les énergies positives
ENJEU 2 : SOUTENIR	ACTION 24 : Démutiplier l'activité et l'emploi
UNE ECONOMIE	ACTION 2B: Accompagner une agriculture durable et de proximité
RESPONSABLE PLURIELLE ET	ACTION 2C : Favoriser la mise en place d'offres touristiques plus lisibles et la découverte des richesses locales
UVEKSIFIEE	, and the same and
ENJEU 3 : FAIRE	ACTION 3A : Mobilité
HOMIMES, LES	ACTION 38 : Transition numérique

Article 5-2: Modalités d'intervention et contributions

ENJEU TRANSVERSAL : INGENIERIE

DONNEES ET LES FLUX

du territoire communautaire de la Communauté de Communes Val'Aïgo

La Communauté de communes fournit un appui aux communes : logistique, urbanisme, marchés publics, ingénierie. Elle articule son territoire autour de pôles à fort enjeux d'habitat, de commerces, d'artisanat, d'industries, patrimoniaux, etc. Lauréate en septembre 2022 de l'Appel à Projet AVELO2, la Communauté de Communes est en actives, notamment au travers de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable à l'échelle du territoire charge du pitotage et du suivi des études pour la promotion et le développement des mobilités communautaire.

Du PETR Pays Tolosan : ingénierie, montage de projet, recherche de financement

ID : 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE Le PETR Pays Tolosan coordonne plusieurs outils contractuels permettant de réaliser les actior cohérence avec le projet de territoire.

Pour cela, le PETR Pays Tolosan peut accompagner les projets inscrits dans le cadre de l'avenal Contrat « Bourg Centre » de Villemur-sur-Tarn au travers :

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

- Du Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée 2022-2027, approuvé pa Commission Permanente de la Région le 9 février 2023, dont le dispositif Bourg Centre et un sous-ensemble
 - Du Contrat de Relance et de Transition Écologique 2020-2026 signé avec l'Etat

 - Du programme LEADER 2023-2027, Du Projet Alimentaire de Territoire du PETR Pays Tolosan, Des AMI et AAP européens, français et régionaux

9

...........

Au titre de ces procédures contractuelles, les services du PETR Pays Tolosan pourront être sollicités afin d'apporter une assistance technique à la recherche des moyens financiers mobilisables dans la mise en œuvre des projets ainsi que pour le suivi des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires.

Le PETR Pays Tolosan est le relais local du dispositif « Bourgs Centres » qui permet de soutenir les projets de développement et de valorisation des bourgs centres pour renforcer leur attractivité, notamment par l'aménagement de leurs espaces publics, leurs équipements....

Article 5-3 : Articulation et complémentarité avec le programme « petites Villes de Demain » (le cas échéant)

Pour la Commune de Villemur-sur-Tam et la Communauté de Communes Val'Aïgo, la bonne articulation entre le programme « Petites Villes de Demain » et la politique « Bourgs-Centres Occitanie » est essentielle.

Compte tenu des spécificités propres à chacun de ces deux dispositifs, l'Etat et la Région en lien avec la Caisse des Dépôts et l'EPF Occitanie, ont souhaité engager par voie de convention, un processus de complémentarité et de simplification qui porte notamment sur les points suivants :

- Capitalisation des études et réflexions d'ores et déjà conduites au titre du dispositif Contrat Boura Centre Ocetania
- Elaboration de programmes opérationnels uniques (communs aux Bourgs Centres Occitanie et aux Petites Villes de Demain),
 - Gouvernance commune entre Contrats Bourgs Centres Occitanie et Petites Villes de Demain.

Dans ce cadre, la Direction régionale de la Banque des Territoires a délégué à la Région pour la période 2021-2026, la gestion de crédits relatifs à l'accompagnement d'études thématiques de faisabilité et d'expertise économique visant à enrichir les Projets de développement et de valorisation des Communes et EPCI concernés.

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement du Département de la Haute-Garonne et modalités d'intervention et contributions du Département de la Haute-Garonne

En tant que chef de file de la solidarité territoriale et garant de l'équilibre des territoires, le Conseil départemental de la Haute-Garonne accompagne les communes jouant un rôle de centralité ou de pôle sur un territoire pour améliorer l'accessibilité, la proximité et l'autonomie des bassins de vie.

A cet effet, il soutient historiquement les investissements et les projets qui visent à redynamiser les communes : requalification de voiries et d'espaces publics, équipements publics, habitats, espaces publics, infrastructures numériques, projets touristiques...

En valorisant et coordonnant ses dispositifs existants, le Conseil <mark>départemental</mark> souhaite apporter une meilleure réponse aux besoins des communes, petites et grandes, et une aide optimale à chaque projet intégrant l'ensemble des interventions départementales dès le démarrage du projet. Cette politique départementale s'inscrira en complémentarité des dispositifs de l'Etat et de la Région pour apporter des aides financières optimisées.

Le Conseil départemental étudiera les dossiers de demandes de subvention qui lui seront adressés selon ses règlements en vigueur.

En intervenant sur les communes haut-garonnaises porteuses d'un projet pour leur centralité favorisant le vivre ensemble, le Département déploiera un parcours d'accompagnement global nommé « cœur de

vie ». Dans ce parcours d'ingénierie et de conseils pluridisciplinaires, le Département sera attentif aux enjeux de de la transition écologique et du vivre ensemble.

Le Conseil départemental sera aussi à l'écoute des besoins de demain, des aspirations des citoyens dans leur désir d'un bien vivre retrouvé et convivial, en proposant une réflexion d'aménagement prospective et participative, dans la continuité de la démarche Haute-Garonne Demain.

Enfin, le Conseil départemental participera aux comités techniques et comités de pilotage organisés à l'occasion du suivi et de l'état d'avancement des projets découlant de cette convention.

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

L'intervention de la Région sera mise en œuvre via ses dispositifs en vigueur dans les différents domaines essentiels à la vitalité et à l'attractivité des Bourgs-Centres Occitanie tels que :

- la qualification du cadre de vie (patrimoine, aménagements paysagers et valorisation des espaces publics et des façades en cœur de ville, la mise en accessibilité et la rénovation énergétique des bâtiments publics, la sécurité des biens et des personnes ...),
- le renforcement de l'offre d'habitat (la qualification des logements, la lutte contre la précarité énergétique, ...),
- les mobilités du quotidien (Pôles d'échanges Multimodaux, mobilités douces, ...
- le développement économique et la qualification de l'offre touristique, (infrastructures, espaces de co-working et de télétravail, commerce de proximité, artisanat,...),
- l'offre de services à la population (dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, des sports, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, du tourisme et des loisirs...).

Tout projet devra faire l'objet d'un dossier de demande de subvention complet déposé selon les modalités spécifiques à chaque dispositif d'intervention.

La Région pourra en outre accompagner des études pour l'élaboration des projets de développement et de valorisation des Communes ou pour la réalisation d'études complémentaires en vue d'approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique des projets structurants visant à renforcer l'attractivité communale. La Région sera attentive aux projets présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre.

La prise en compte du Pacte Vert régional :

Afin de décliner son Pacte Vert dans les territoires, la Région a élaboré un référentiel permettar qualifier les projets portés par les territoires au regard de 6 objectifs.

- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive.
 - S'adapter à l'urgence climatique,
- Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, pré et réduire les pollutions,

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Publié le 26/10/2023

- Améliorer la santé et le bien-être des habitants,
- Préserver et développer des emplois de qualité,

5

Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables,

Ce référentiel territorial a vocation à être mis en œuvre dans le Programme Pluriannuel d'Actions (a 4) des Contrats Bourgs-Centres

Ont vocation à être accompagnés les projets qui respectent les conditions cumulatives suivantes

- Ċ. Contribuent significativement à l'atteinte d'un des 6 objectifs territoriaux du Pacte Vert fixé
- Ne contreviennent à l'atteinte d'aucun des autres objectifs,
- Garantissent la solidarité et la soutenabilité financières des politiques publiques d'investissement sur le territoire d'Occitanie.

Les projets ainsi qualifiés devront ensuite être inscrits dans les Programmations Opérationnelles Annuelles du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028.

La mobilisation des opérateurs régionaux :

Enfin, cette nouvelle génération de Contrats Bourgs-Centres Occitanie mobilisera l'ensemble des opérateurs régionaux pour accompagner les Communes et EPCI dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement :

- ARAC : Agence Régionale d'Aménagement et de Construction AREC : Agence Régionale de l'Energie et du climat
- ARB : Agence Régionale de la Biodiversité
- ARIS : Agence Régionale pour les Investissements Stratégiques
 - AD'OCC : Agence de Développement Occitanie
 - AGEPY: Agence des Pyrénées
- FOCCAL : Foncière Régionale pour le Commerce de proximité
 - La Foncière Agricole d'Occitanie

L'Agence Régionale Energie Climat

vocation d'accompagner les porteurs de projets (publics et privés), de la réflexion jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets, avec la mise à disposition de compétences et d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique. L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour les projets territoriaux de transition écologique et climatique, qui a pour

Elle s'attache à proposer des solutions adaptées, qui favorisent l'appropriation de chaque projet et leur gouvernance pour faire de la transition énergétique un levier de dynamique et de développement pour les ternitoires.

- L'AREC s'inscrit dans le cadre de la trajectoire « Région Energie POSitive » qui a pour objectifs de
- réduire de moitié la consommation d'énergie régionale par la sobriété et l'efficacité énergétiques, multiplier par trois la production d'énergies renouvelables en Occitanie.

L'Agence régionale d'Aménagement et de Construction

A.R.A.C

En qualité d'outil et d'acteur économique au service du développement des territoires, l'ARAC propose des interventions dans les domaines de l'ingénierie, de l'aménagement et du renouvellement urbain, de la construction, et des super structures ainsi que dans l'immobilier. Sur le volet immobilier, l'ARAC intervient aussi bien en promoteur qu'un investisseur puisqu'elle s'est dotée de filiales dont la vocation est de porter des actifs immobiliers. Pour transformer les idées en projets réalisables, l'agence dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 110 collaborateurs, intervenant sur l'ensemble des territoires régionaux.

De plus, s'agissant des programmes Bourg Centre, l'ARAC s'est dotée de la Foncière Occitanie Centralité Commerce Artisanat Local (FOCCAL) qui intervient sur le volet commercial.

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arac-occitanie.fr

-'Agence Régionale de la Biodiversité

19

20

L'A.R.B. constitue un outil opérationnel de mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité, intervenant dans le domaine des milieux terrestres, des milieux aquatiques continentaux et des milieux marins.

Dans ce contexte, trois missions sont confiées à l'Agence Régionale de la Biodiversité

- et animation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie ainsi que le développement et la diffusion de supports de communication pour permettre une meilleure appropriation des enjeux de la biodiversité par le grand public et les élus. <u>La valorisation de la connaissance sur la biodiversité du territoire régional et la mobilisation citoyenne : création</u>
- <u>La mise en réseau des acteurs de la biodiversité à l'échelle régionale</u> : création et pilotage du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie ainsi que le forum régional des acteurs de l'ARB.
- <u>L'accompagnement des porteurs de projet</u> : accompagnement des porteurs de projets pour favoriser l'intégration de la blodiversité dans les pratiques socio-professoinnelles et permettre la réalisation d'actions concrétes avec : la production d'outils tels que des guides, fifches pratiques / l'organisation de sessions de sensibilisation et la coordination régionale pour une offre de formation sur la biodiversité / l'appui et le conseil aux porteurs de projets en particulier les collectivités («élus et agents), les aménageurs, les professionnels du monde agricole et les

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.arb-occitanie.fr ou contact@arb-occitanie.fr

"Agence du Développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée

L'Agence de développement économique de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée, AD'OCC, est le bras armé de la Région pour la mise en œuvre de sa politique de développement économique, d'innovation et de soutien à l'emploi dans les territoires d'Occitanie. Es territoires d'Occitanie. Est se son ancapage local sur 19 sites dans les 13 départements de la région, AD'OCC accompagne les entreprises de la Grâce à son ancapagne les entreprises de la discondition de la compagne les entreprises de la Grâce à son ancapagne les entreprises de la compagne les entreprises de la compagne les entreprises régionales de la compagne les entreprises régionales de loutest stilles, de la compagne les entreprises régionales de loutest stilles, de la compagne les entreprises régionales de loutest stilles, de la compagne les entreprises régionales de loutes stilles, de la compagne les entreprises régionales de loutes stilles, de la compagne les entreprises régionales de loutes stilles, de la compagne les entreprises régionales de la compagne les entreprises d

région Occitanie à chaque étape de leur vie, Elle accompagne en proximité les entreprises régionales de toutes tailte l'artisanat aux grands groupes, dans l'élaboration de leurs dossiers de financement auprès de la Région et de l'Etlat.

Les antennes de l'Agence s'appuient notamment sur une vingtaine de dispositifs de la Région destinés à répondre à l'ensemble des problématiques encondres par l'entreprise : investissement sproudris, recherche de fonciers ou bâts et investissement immobilier, recours à de l'expertise, dépenses d'internationalisation, problématiques de formation ou de investissement immobilier, recours à de l'expertise, dépenses d'internationalisation, problématiques de formation ou de ressources humaines, etc... L'expertise d'AD'OCC peut également être mobilisée pour les opérations relatives aux infrastructures économiques tels

de demande d'aide adressé à la Région. L'accompagnement porte notamment sur le calibrage des projets au vu du marché et de la demande des entreprises, et il est aussi enrichi par la mise en relation des collectivités avec d'autres territoires L'agence travaille avec les 162 EPCI d'Occitanie et les conseille en amont de leurs projets jusqu'à l'élaboration d'un dossier que les hôtels d'entreprises, pépinières, ZAE, ou tiers-lieux,

Pour plus d'informations, et prise de contact : www.agence-adocc.com

ayant des problématiques similaires (échanges d'expériences).

L'Agence des Pyrénées

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE Pyrénées, née le 01 erjanvier 2021.

La fusion de ces trois associations préexistantes doit permettre aux collectivités publiques d'avoir une vision à 360° enjeux du massif et de décloisonner les approches et les outils d'intervention, de renforcer les synergies entre les miss de formation-développement (portées par l'ex ADEPPO), de promotion touristique (portées par l'ex-Conféder Pyrénéenne du Tourisme) et de développement numérique des zones de montagne (portées par l'ex-CIDAP). Trois associations (l'ADEPFO, le CIDAP et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme) ont intégré la nouvelle Agen

Au-delà, l'ambition majeure de l'Agence des Pyrénées est d'inspirer, encourager et soutenir une nouvelle dynamiqu développement dans le massif pyrénéen en s'appuyant sur ses richesses naturelles, patrimoniales, économique humaines.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

Elle s'est dotée d'une feuille de route autour de quatre défis et donc quatre missions :

- Valoriser l'image des Pyrénées et renforcer leur rayonnement au niveau national, européen et international Développer des activités, des projets, de nouveaux usages pour renforcer la prospérité de nos vallées,
 - Préserver des espaces naturels et une biodiversité unique et souvent menacés,
 - Animer le réseau des acteurs pyrénéens et créer une communauté d'action

Pour plus d'informations et prise de contact : par mail contact@agencedespyrenees.fr ou par téléphone au 05 61 11 03 11.

gouvernance commune sera recherchée avec le Comité de Pilotage du Contrat Bourg-Centre au nom

de l'intelligence collective et dans une logique de simplification de l'action publique locale.

Pour les Communes concernées par le programme « Petites Villes de Demain » porté par l'Etat, une

L'organisation et le secrétariat permanent du Comité de Pilotage Bourg-Centre sont assurés par la

Commune de Villemur-sur-Tarn en lien avec la Communauté de Communes Val'Aïgo.

La Foncière Occitanie Centralités Commerce Artisanat Local

Elle a pour vocation de procéder à l'étude, la mise au point, l'investissement immobilier patrimonial, la réalisation et la promotion de tous projets immobiliers destinés notamment au développement des activités commerciales, artisanales et/ou de services permettant de renforcer la fonction de centralité des territoires (dont Bourgs Centres Occitanie). Elle FOCCAL est l'outil de la Région visant à favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité, accompagne les territoires notamment dans l'acquisition, le portage foncier et immobilier, aux travaux et à la remise sur le marché à des prix soutenables par les acteurs locaux.

Pour plus d'informations, et prise de contact : paul robledo@laregion.fr

La Foncière Agricole d'Occitanie

La Foncière Agricole d'Occitanie est l'outil créé par la Région pour faciliter le renouvellement des générations des exploitants agricoles et répondre à l'enjeu majeur de l'accès au foncier.

Sa cible : des projets d'installation, souhaitant développer un projet d'agriculture durable, viable et rentable, et qui ne seraient pas accompagnés par les circuits bancaires classiques au vu du montant des investissements nécessaires.

Le présent contrat cadre est conclu pour une période débutant à la date de son approbation par la Région et se terminant au 31 décembre 2028.

Une clause de revoyure est fíxée à mi-parcours du présent contrat à compter de son approbation par la Région et au plus tard à **la fin du second semestre de l'année 2024** afin de procéder à un premier état des actions engagées et, le cas échéant, de procéder à la réorientation / évolution du Programme

d'actions défini dans le présent contrat.

Ce COPIL se réunira 1 fois/an, en cohérence avec la comitologie mise en place dans le cadre du

socio-économiques locaux concernés.

de valorisation,

Contrat Territorial associé

Article 9 : Durée

De mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et De s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs

De suivre l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés

Il a pour mission

dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat Territorial Occitanie

limitant l'endettement au Son objectif : faire du portage foncier pour favoriser l'accès au foncier par un achat diffèré, limitant l'endetteme Iancement et permettant ainsi à l'agriculteur de se concentrer sur les besoins de financements du volet économique, Concrètement, la foncière achètera le terrain à la place d'un agriculteur qui s'installe, et en restera propriètaire pendant une durée de portage de 4 à 9 ans maximum. L'agriculteur sera alors locataire pendant la durée de portage, et pourra ainsi se concentrer sur les investissements indispensables pour constituer son exploitation. Il achètera son foncier à la fin de la durée portage. Les loyers perçus par la foncière ainsi que les cessions permettront de financer de nouveaux projets.

Suite à une première phase d'expérimentation en 2021, la foncière sera opérationnelle au premier semestre 2022.

Pour plus d'informations, et prise de contact cliquer sur le lien : www.arac-occitanie.fr et contact@arac-occitanie.fr et emmanuelle.laganier@arac-occitanie.fr et stephanie.balsan@laregion.fr

Article 8 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre » est créé par la Commune de Villemur-sur-Tarn en lien avec la Communauté de Communes Val'Aïgo

Il est constitué des signataires du présent contrat

- la Commune de Villemur-sur-Tarn,
- la Communauté de Communes Val'Aïgo,
- le PETR Pays Tolosan,
 - la Région Occitanie,
- le Département de la Haute-Garonne,

Comité de Pilotage associera également les partenaires à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de Villemur-sur-Tam : - les services de l'Etat (Préfecture, DDT, UDAP...) Ce

- la Chambre de Commerce et de l'industrie de la Haute-Garonne
 - la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- le CAUE31
- L'ADEME

21

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023 Publié le 26/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Fait à XXXXXXXXX le XXXXXX



Le PETR Pays Tolosan Le Président	Didier CUJIVES	Le Conseil Régional d'Occitanie La Présidente	Carole DELGA
La Communauté de Communes Val'Aïgo Le Président	Jean-Marc DUMOULIN		
La Commune de Villemur-sur-Tarn Le Maire	Jean-Marc DUMOULIN	Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne Le Président	Sébastien VINCINI

Annexe 1: LES FICHES ACTIONS

Favoriser le développement économique au sein du bourg Fiche action 1.1 Renforcer le cadre de vie pour l'accueil des commerces et le développement de l'habitat Axe 1

PRESENTATION DE L'ACTION

Lutter contre la désertification du bourg centre et notamment contre les locaux commerciaux vides en perdition pour territoire, la notion de relais d'entreprise et de tiers-lieux apparait comme nécessaire. C'est un outil d'attractivité animer le quartier du centre-ville et promouvoir le commerce de proximité. Dans le cadre du développement du novateur pour les territoires. Cet espace sera un levier de redynamisation du bourg centre dans un contexte de mondialisation où le nomadisme des activités impacte les territoires sur le long terme.

Objectifs stratégiques

Attirer de nouvelles populations dans le bourg centre, développer la vocation culturelle, artisanale, artistique et donc touristique du bourg centre, permettre aux propriétaires des murs de louer plus facilement, permettre un partage de savoir-faire artisanal avec la population, améliorer et compléter l'offre de commerces déjà existants. Valoriser le patrimoine bâti. Se différencier des communes avoisinantes pour attirer de nouvelles activités et les ancrer durablement

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

Cette action vise à mettre en place une politique Projet 1.1.1.: Implanter des boutiques éphémères à vocation culturelle, artisanale, Descriptif: artistique

Photos de la boutique éphémère en 2022

Charles Ourgaut et Saint Jean pendant 4 mois (de juin à septembre). Ce projet est la déclinaison du projet de résidence d'artistes organisée par la afin d'y implanter des commerces éphémères à principalement dans la rue de la République, place volontariste de location des commerces vacants artistique artisanale, culturelle, nairie de Villemur. vocation

Les boutiques éphémères ont été mises en place depuis 2 ans :

de meubles, ébéniste, créateurs de bijoux, de luminaires, ...). Chiffres d'Affaires pour l'ensemble 2022: 1 boutique avec 7 exposants (restaurateur des créateurs installés : 3 600 € créateurs installés : 5 000 €

(poterie, créateurs de bijoux, restaurateurs de

· Année 2021 : 2 boutiques avec 7 exposants meubles...). Chiffre d'affaires pour l'ensemble des Pour 2023, compte tenu de la baisse des résultats du chiffre d'affaires pour les exposants, la municipalité s'interroge sur une adaptation de

premere

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Publié le 26/10/2023

24

26

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Publié le 26/10/2023

Partenaires potentiellement concernés :

candidature) / Chambre des métiers (appui

Partenaires financiers : Europe / Etat /

technique et d'animation)

Département / CCI (aide pour l'appel à

Partenaires techniques: Etat / PETR/

X 2025

Calendrier prévisionnel:

Z 2022 ⊠ Z 2023 ≥ 2024

Coût estimatif: Dépenses en 2022 : 13 553 € Dépenses prévisionnelles en 2023 : 15 000 €

Commune de Villemur-sur-Tarn avec le concours indispensable des propriétaires des cette action. Un travail devra être menée avec la (durée de Objectif 5. Préserver et développer des emplois de Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour définir

Référentiel territorial du Pacte Vert

modalités de cette action

des

localisation

l'évènement,

communication/évènements...)

□ 2025 □ 2026 □ 2027-2028

∑ 2022∑ 2023∑ 2024

Dépenses prévisionnelles en 2023 : 4000 €

Coût estimatif: Dépenses en 2022 : 3 000 €

Calendrier prévisionnel :

murs des locaux concernés

Maître d'ouvrage:

qualité.

Partenaires potentiellement concernés :

Partenaires techniques: Etat / PETR/

candidature) / Chambre des métiers (appui Département / CCI (aide pour l'appel à Partenaires financiers : Europe / Etat /

technique et d'animation) Département / Autres

(Implantation d'une association réparant les

vélos... ou prêtant des véhicules...). La comr

souhaite également mettre en place une aide à la location pour inciter l'implantation de commerces Un bâtiment actuel situé au 24 place du souvenir, en zone bleue du PPRi, est actuellement vacant. Ce bâtiment des années 70, intègre : - des locaux commerciaux d'une surface de 336 m²

solidaires et de terroir.

La commune souhaite développer l'économie

Descriptif:

solidaire en offrant des locaux commerciaux

Projet 1.1.3.: Développer un réseau

avec les commerçants de proximité

Projet 1.1.2.: Développer un réseau avec les commerçants de proximité

La commune souhaite améliorer le cadre de vie de ses habitants et favoriser la dynamique

développé un réseau avec les commerçants de

proximité afin de créer des « actions ciblées » :

jeux concours

commerciale du centre ancien. Ainsi, elle a

Descriptif:

opérations de marketing ciblées orchestrées avec les réseaux sociaux, site internet, etc.

Ces actions se poursuivront sur la période 2022-2024.













20€

Objectif 5. Préserver et développer des emplois de Référentiel territorial du Pacte Vert

inciter les habitants à retourner dans les

des enseignes.

Par le biais des jeux concours, la commune distribue des bons d'achats à la population pour commerces du bourg centre, améliorer la visibilité

Commune de Villemur-sur-Tarn avec Maître d'ouvrage:

Document de communication sur le jeu-concours

un appartement à l'étage de 176 m² sans accès

en rez-de-chaussée (composé de 3 pièces)

corganisation d'une vente aux enchères est

prévue début 2024.

La collectivité via l'EPFO pourrait se porter acquéreur de ce bien par voie de préemption. c'objectif serait d'identifier un porteur de projet

230€ EN BONS

en

pour réhabiliter ce bâtiment

- En rez-de-chaussée des locaux destinés à des activités tournées vers l'économie solidaire - des logements à l'étage avec une possibilité de

proposant:

intéressé

Il est à noter que 25% des logements créées

conformément à la convention signée avec

Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des

25

Référentiel territorial du Pacte Vert

sociaux

logements

des

être

A GAGNER! NEG

concours indispensable des commerçants

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

/15



28

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

	Projet de Grille d'attribution en cours de validation	CRITERES	QUALITE DE LA PRESENTATION DU PROJET Nature du projet expérience b professionnelle et activité actuelle du créateur, critères de succès, spécificité ou valeur ajoutée du produit	FAISABIUTE ET VIALBIUTE ECONOMIQUE DU PROJET Marché visé et concurrence, stratégie commerciale et marketing, moyens à mettre en œuvre, état d'avancement du projet, priorités de la première année d'activité, chiffres dés Le projet proposé répond-il à une forte demande ou à une attente sur la commune de Villemur-sur-Tarn	POTENTIEL D'ACTIVITE 3 Investissement, création d'emplois, qualité du service proposé	4 projet d'agencement de la boutique	MOTIVATION ET DYNAMISME Motiviation et dynamisme du porteur de projet quant à la création et au développement de l'activité	FARTICIPATION AU CADRE DE VIE DES HABITANTS DU TERRITOIRE Il s'agit d'évaluer si le projet favorise l'attractivité de la commune, vient apporter un plus à l'appareil commercial, si le projet fait venir des personnes	
Partenaires techniques . Etar / Banque des Territoires / UDAP / PETR/ Département <u>Partenaires financiers .</u> Europe / Etat / Banque des Territoires (étude) / Région / EPFO / Département / Autres	Projet 1.1.5.: Renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville et amélioration du process d'attribution des aides Descriptif:	nombreuses aides à destination des commerces et commerçants :	s commerce	Afin que l'allocation de ces ressources soit totalement en phase avec la morphologie du territoire et les attentes de la population, il est prévu d'optimiser le process d'attribution, notamment au travers des outils suivants: -la charte des façades pour l'aide à la rénovation des façades et l'aide davra être conditionnée au respect de cette charte (cf. fiche action 1.1.3) - une grille de notation avec des ordises précis	poincers et l'aide Boutques éphémères. Cette grille pourra être complétée par la commission municipale lors des auditions. Des « point bonus » pourront étre atribuées aux candidats dont l'accisité et a tribuées aux candidats dont l'accisité et le production de l'accisité et le complétée aux candidats dont l'accisité et le production de la condition de l'accisité et le complétée de l'accident le complétée de l'accident le complétée de la condition de la condi	partition a see predictive par la population (producteur local/fleuriste/caviste/sport & loisirs). Référentiel territorial du Pacte Vert	Objectif 5. Préserver et développer des emplois de qualité. qualité. Maître d'ouvrage: Commune de Villemur-sur-Tarn	Coût estimatif: Aucune dépense: proposition de charte établie par la Banque des Territoires dans le cadre de l'étude Shoy'n 2 Aides communales pour les façades : budget annuel de 40 000 €	Calendrier prévisionnel : ☐ 2022

VOTE / 100

/20

/25

/15

/15

/15

27

Substitution of the depuis 2019, et de l'aide du l'une chanture qualitative sur le centre de Villemur vigueur depuis 2009, et de l'aide du l'une chant des façades pour agir sur l'amélioration du linéaire commercial. Les objectifs sont: - Encadre les principes de rénovations des devantures commerciales et encovations des devantures commerciales et encovations des couleurs conferents et homogènes - Créer une unité de tons, en proposant des choix de couleurs conferents et homogènes - Créer une unité de tons, en proposant des choix de couleurs conferents et homogènes - Metre encohierne aux façades. - Metre encohierne du Pacte Vert : Commune déparse : proposition de charte établie par la Banque des Territoires dans le cadre de de
--

Aides communales pour les façades : budget annuel de 40 000 €

Partenaires potentiellement concernés :

∑ 2025 ∑ 2026 ☐ 2027-2028

Projet 1.1.4.: Mise en place d'une

charte sur les enseignes commerciales

Partenaires financiers : Europe / Etat / Région / EPFO / Département / Autres

Partenaires potentiellement concernés:

Partenaires techniques: Etat / EPFO / PETR/

Département / CCI (aide pour l'appel à

candidature) / Chambre des métiers (appui

technique et d'animation)

2022 2023 2024

Maître d'ouvrage: Commune de Villemur-

sur-Tarn

A définir en lien avec l'EPFO Calendrier prévisionnel :

Coût estimatif:

Dans la continuité de « l'opération façade » mise

Descriptif:

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

Nocturne 157115 (11) 15115 (11) 6115 (11)

30

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Partenaires financiers: Europe / Etat / Banque des Partenaires potentiellement concernés erritoires (étude) / Département / Autres Partenaires techniques: Etat / Banque des Ferritoires / UDAP / PETR/ Département

Projet 1.1.6 .: Mise en place d'une vitrophanie sur les locaux commerciaux vacants

Descriptif:

redonner une meilleure qualité esthétique au linéaire marchand dans le but de valoriser et de La vitrophanie des locaux vacants cherche à dynamiser le centre-ville. Types de vitrophanie pouvant être mises en place • Des images en trompe l'œil d'une activité commerciale (qui est jugée manquante sur la ville) afin de suggérer cette idée aux porteurs de projet Des images de la ville, de ses monuments, de son patrimoine à visiter

une infographie mettant en avant le dynamisme

 des reproductions d'œuvres d'art que l'on peut voir localement dans les musées ou d'artistes de la ville

 Les coordonnées d'une personne ou un service locaux

référent pour tous les porteurs de projet • La coordination à travers un graphisme

Mise en œuvre de la démarche :

 Etablir un contact avec le propriétaire afin de lui exposer la démarche et de signer une convention d'autorisation d'intervention.

 Sélection de prestataire (ex : artisan/artiste de a commune) pour conception/réalisation

Référentiel territorial du Pacte Vert

6 - Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

Commune de Villemur-sur-Tarn Maître d'ouvrage:

(45 € à 125 € / m² HT) \$ 000 €

Coût estimatif:

Calendrier prévisionnel : 2022

☐ 2025 ☐ 2026 ☐ 2027-2028

Partenaires techniques : Etat / Banque des Partenaires potentiellement concernés :

Territoires / UDAP / PETR/ Département /

Exemple de démarches de vitrophanie







Exemple de marchés nocturnes

EXEMPLES

chambre d'agriculture. 1) Thème du marché

restauration, animation musicale et grand déballage des commerçants » buvette

2) Localisation : place qui accueille actuellement e marché

serait le vendredi de 18h à 22h. La fréquence sera Il est proposé 4 marchés par an. Le jour proposé évaluée après recherche des exposants intéressés

supports digitaux. Des associations culturelles et sportives peuvent être associées afin d'animer la versions pour communiquer sur le marché et les Il peut être envisagé un jeu concours organisé chasse au trésor, etc.) et une distribution de fiches recettes, dépliants ou goodies, une animation musicale, des visuels déclinés en plusieurs autour de la thématique annoncée (tombola

Référentiel territorial du Pacte Vert

Coût estimatif:

Calendrier prévisionnel :

Propriétaires des locaux commerciaux

vacants ABF

Partenaires financiers: Europe / Etat (étude) Territoires Département / Autres

des

Banque

de place en

Projet 1.1.7.: Mise marchés thématiques

marchés de producteurs, la disponibilité des supplémentaire à l'offre d'animation existante. La mise en place d'un marché de producteurs et le marché nocturne ont été plébiscités par la population. La région accueille déjà plusieurs producteurs doit être vérifiée en amont avec la de la population, la clientèle s'est exprimée favorablement pour la création d'un marché à thème, c'est-à-dire un évènement périodique Dans le cadre des deux enquêtes conduites auprès Descriptif:

Il est proposé de garder le même thème décliné à plusieurs périodes. Idée de thème proposé : « Marché Nocturne avec des produits locaux,

LE 118 VENDREDI DU MOIS, LE COMMERCE QUIMPÉROIS

FAIT NOCTURNE!

3) Fréquence

4) Animation et communication

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité territoriale et les mobilités durables.

Commune de Villemur-sur-Tarn

Maître d'ouvrage:

⋈ 2025⋈ 2026

2022

		des	office du	sportives Banque des	ent / Autres	
2027-2028	Partenaires potentiellement concernés :	Partenaires techniques : Etat / Banque des Territoires / PETR/ Département / CCI / Chambre	des Métiers / Chambre d'Agriculture / office du	Tourisme / Associations culturelles et sportives <u>Partenaires financiers :</u> Europe / Etat / Banque des	Territoires (étude) / EPFO / Département / Autres	

Publié le 26/10/2023 Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain. Cette étude a pour objet l'élaboration d'un diagnostic de l'habitat et adaptation, la quantification des besoins de réhabilitation et d'adaptation des logements et rédaction de la convention d'opération qui ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE La commune de Villemur a lancé en 2022 une étude pré-opérationnelle afin d'étudier l'opportunité de mettre en place une Opération Attirer de nouvelles populations dans le bourg centre à des fins de mixité sociale, reconquérir la vacance, favoriser la 26% du parc de logements afin d'identifier les enjeux sur les volets maîtrise de l'énergie, habitat indigne et dégradé, accessibilité et Redévelopper l'offre d'habitat en centre-ville réhabilitation de logements et le développement du bourg centre par la requalification de l'habitat privé ancien. T5 et plus 38% L'étude, suivie par le chef de projet PVD, est en cours et doit se terminer au dernier semestre 2023, pour Extrait de l'étude pré-opérationnelle de revitalisation 0% des logements = 4 pièces q Le vieillissement de la population et le desserrement des ménages créent un décalage important entre taille des logements et des ménages Fiche action 1.2. 2 personnes 35% DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES 74 PRESENTATION DE L'ACTION Objectifs stratégiques Contexte 19% lie l'Etat, l'Anah et la collectivité pour les 5 ans à venir Le dispositif est destiné à créer une offre de logements de cœur de ville réhabilités par résorption de logements vacants, à améliorer les conditions de logement des propriétaires occupants modestes et des locataires, et à traiter les enjeux transversaux de l'adaptation aux besoins des seniors et de En plus des aides aux travaux de l'ANAH, la collectivité envisage de mettre en place des aides spécifiques (voir fiches suivantes). Projet 1.2.1.: Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) particulièrement dégradés, en situation stratégique, pour lesquels la collectivité décide d'agir (par des mesures incitatives ou coercitives). un passage à l'opérationnel avant fin 2023, une fois permet de traiter des immeubles en cœur de ville Concernant le volet Renouvellement Urbain, Renforcer le cadre de vie pour l'accueil des commerces et le 'amélioration de la performance énergétique. développement de l'habitat le bureau d'étude de suivi-animation recruté. Axe 1 Descriptif:

31

32

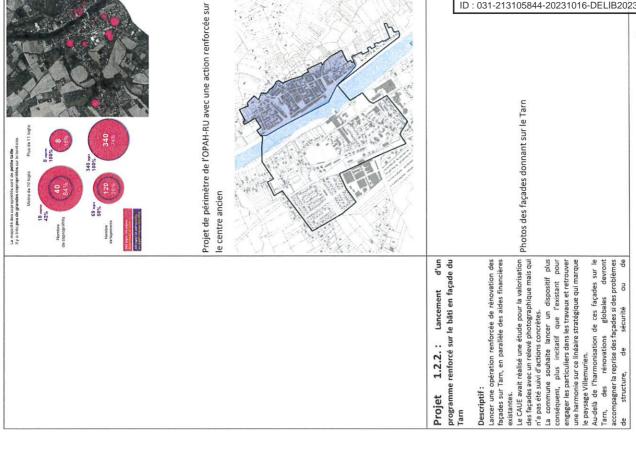
Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

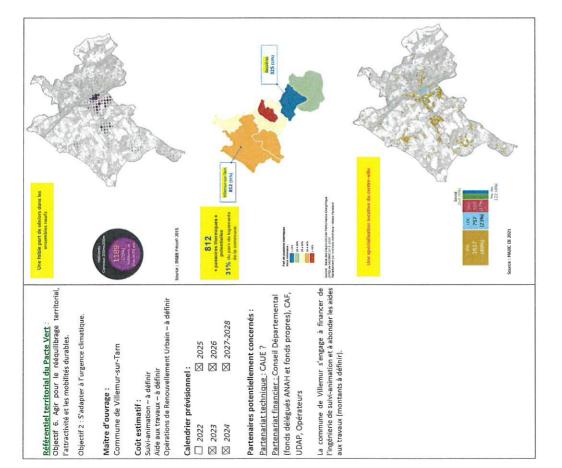
Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

34





Reçu en préfecture le 25/10/2023

36

Publié le 26/10/2023 ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

sont logements des Pour ce faire, il est prévu : dégradation/insalubrité constatés.

Etape 1 : engager les études préliminaires : un inventaire du patrimoine réalisé par un BE spécialisé élargi à l'ensemble du centre ancien) et une étude axé sur l'ilot qui longe le Tarn (pouvant ensuite être structurelle

vrai effet de levier, selon un système de tranche de travaux. Envisager le financement à 100% des Etape 2 : prendre contact avec tous les propriétaires intentions de travaux, leurs possibilités financières et Etape 3 : calibrer les aides financières pour avoir un échafaudages côté Tarn, servant à plusieurs et occupants des logements pour connaitre leurs leur éligibilité potentielle aux aides de l'ANAH

Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, 'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn

Coût estimatif:

Etudes : Inventaire du patrimoine structurelle (à définir) tranche + aides à la rénovation (à définir)

Calendrier prévisionnel :

2022

X 2024

Partenaires potentiellement concernés:

Partenariat financier : Europe / Etat / Région (au titre du programme façades) / Anah (programme expérimental d'aides à la rénovation des façades) / Partenariat technique : Etat / ANAH / Département ' UDAP / CAUE / Architecte du Patrimoine

Département / Fondation du Patrimoine



Projet 1.2.3.: Requalifier des ilots mmeubles stratégiques en centre-ville

sur lesqueis il semble difficile de faire intervenir des investisseurs privés. Il s'agit le plus souvent de parcelles situées dans les zones blanches du PPRI, Dans le cadre de son OPAH-RU, la commune souhaite intervenir de façon proactive sur certains sites identifiés comme stratégiques par les élus et composées de bâtis dégradés et/ou vacants.

répondant aux besoins des habitants actuels et futurs du cœur de ville (Logements, espaces Les outils de l'ORT pourront être mobilisés au besoin (VIR, DIIF) ainsi que les procédures coercitives selon la situation du bien. Des études de faisabilité/capacité sont prévues dans le cadre de d'opération. Les opérations pourront mener à des réhabilitations voire des démolitions dans certains cas, pour reconstruire des logements neufs en adéquation avec le patrimoine architectural existant l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU afin d'estimer le potentiel des biens et le coût estimé du déficit publics...)

dans l'objectif de créer une offre de logement accessible et adaptée aux personnes âgées et/ou à Certaines de ces situations pourront être traitées mobilité réduite en rez-de-chaussée de ces bâtis (à condition que les bâtiments ne soient pas situés en

devra être mis en place afin de limiter le reste à Le traitement de ces situations implique pour certaines un relogement des propriétaires occupants modestes et très modestes, et un accompagnement charge de ceux-ci.

Les adresses ciblées sont les suivantes :

- 9 place Lesdiguières parcelle 241
- Avenue du Quercy parcelles 382 383 384
 Rue de la Bataille/ rue des Capucins parcelle 1579
 - Ilot Impasse du Dragon

 - Rue Sabatié (parcelle E1033) 2 et 4 place Charles Ourgaud

l'opérateur en charge du suivi animation et en perspective du caractère prioritaire des situations complétée autant que de besoin en phase opérationnelle, en fonction de l'identification par Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être repérées.

Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn

Etudes de faisabilité. Acquisition sites. Programme démolition (éventuel) et travaux. Recettes

Exemples d'ilots stratégiques à requalifier







éventuelles : loyers Coût estimatif:

Calendrier prévisionnel :	
☐ 2022 ⊠ 2025	
Partenaires potentiellement concernés :	
Partenaires techniques : Etat / EPFO / Département / UDAP / CAUE / opérateur de suivi animation /	
Architectes conseil / bureaux d'étude	
Partenaires financeurs :	
- Europe	
- Etat	
- Région	
-EPFO (portage du foncier $+$ cofinancement d' études)	
- Banque des territoires (prêt pour financement de	
l'opération + cofinancement études)	
 Conseil départemental (aides déléguées de l'État et 	
aides propres à l'amélioration de l'habitat privé et à	
la production de logements sociaux le cas échéant)	
- Bailleurs sociaux (si logement ou programme mixte)	

Publié le 26/10/2023 Valoriser les espaces / équipements publics et réintroduire Attirer de nouvelles populations dans le bourg centre à des fins de mixité sociale, valoriser le centre ancien pour le rendre Face aux effets du changement climatique et pour rendre la cité plus résiliente au réchauffement, la commune développe constituent des atouts importants. L'enjeu est de pouvoir les préserver, les valoriser pour le bien être des habitants, mais ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE des projets de : renaturation de la ville par un vaste programme de plantations, création d'un jardin public en centre ancien sur le site de l'ancien théâtre, désimperméablisation et la revégétalisation de la cour d'école Jules Michelet ainsi labélisée « Station verte ». Les coteaux boisés, la ripisylve du Tarn et les différents espaces qui composent la commune un programme de réintroduction de la nature en ville et de valorisation des espaces publics, principalement au travers attractif, développer des espaces publics de qualité et favoriser le lien social. L'objectif adaptation climatique, îlot de La qualité du cadre de vie et la réintroduction de la nature sont au cœur des préoccupations pour cette commune Fiche action 1.3. également de mieux les connecter ou les reconnecter favorisant ainsi des continuités écologiques. DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES la nature en ville Projet 1.3.1.: Réintroduction de la nature | Exemple de Plan Paysagé d'ensemble PRESENTATION DE L'ACTION Objectifs stratégiques Contexte Reverdir notre cité pour la rendre plus des La commune souhaite planter 300 arbres et 1 000 arbustes sur 3 ans sur l'ensemble du territoire communal en se basant sur l'étude paysagère dans le cadre de la consultation citoyenne. Cette action de végétalisation s'inscrit en cohérence avec ville avec la démolition de l'ancien théâtre en vue de Renforcer le cadre de vie pour l'accueil Utiliser le paysage comme vecteur d'une réalisée en interne et les choix qui pourront être fait le projet de création d'un poumon vert en centredes commerces et le développement que la désimperméabilisation des cimetières. résiliente au réchauffement climatique : Mieux connecter ou reconnecter ville accueillante et conviviale : fraicheur est également prégnant. en ville / Ateliers pédagogiques Axe 1 de l'habitat couloirs écologiques : Descriptif:

37

Une première phase en 2022 consiste à planter plus de 100 arbres sur 4 secteurs différents de la commune : entrée de la voie verte, skate Park, espace

Calar, et parc Bernadou.

la création d'un jardin public.

38

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

40

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE





Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 2. S'adapter à l'urgence climatique.

Objectif 3. Utiliser durablement les

Commune de Villemur-sur-Tarn

Maître d'ouvrage:

∑ 2025□ 2026□ 2027-2028

Calendrier prévisionnel :

□ 2022 ⋈ 2023 ⋈ 2024

Partenaires potentiellement concernés:

Département / Ecoles pour l'organisation d'ateliers sur la nature et le paysage dans les petites villes de Arbres et Paysages d'Autan (Région) / PETR/ Partenaires techniques: Etat / Association demain / Associations forêt comestible

Partenaires financiers: Europe / Etat Association Paysages d'Autan (Région) Département / Autres

- la « plaine de jeux » accueillant le skate parz, des jeux pour enfants et des agrès de sport, est bordée par des voises avec un trafic relativement important et par un parking permettant entre-autre, le stationnement des bus de la région et du département. L'objectif est de pouvoir recréer une plaine de jeux paysagère. Les plantations sur l'espace Calar seront dédiées à l'opération « d'une naissance, un arbre » Codt estimatif:
42000 €. HT
A-2000 €. HT
pour littue de végétaux et location de matériel
pour la pose par les services d'espaces verts de la Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.

Reçu en préfecture le 25/10/2023

42

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Publié le 26/10/2023

Projet 1.3.2.: Création d'un jardin public / Poumon vert en centre ancien

Cité aux structures moyenàgeuse avec ses rues étroites et ses venelles, le centre-historique de Villemur-sur-Tarn est enserré entre le fieuve du Tarn et le coteau. La partie ancienne de la ville se caractérise donc par un tissu bâti dense, avec des occupe une place importante. Il en résulte une faible surface d'espaces publics dédiés à la rencontre et à la espaces publics où le stationnement des véhicules détente, lieu du « vivre ensemble ».

situation au sein de la ville, du caractère inoccupé de ce bâtiment et de sa réhabilitation trop onéreuse. Le lieu privilégié pour accueillir ce projet, en raison de sa réaménagement de ce lieu en jardin public, nécessitera la démolition de l'ancien théâtre pour parfaitement dans l'action menée à plus grande échelle par la commune, de réintroduction de la créer un espace paysager convivial et accueillant, d'environ 1500 $\,\mathrm{m}^2$ que les habitants pourront facilement s'approprier et que les touristes et poumon vert en hypercentre, ce projet s'inscrit découvrir. Les aménagements paysagers seront également un support à la biodiversité et permettront de créer un habitat propice à la faune locale. Futur l'opportunité Le site de l'ancien théâtre a été identifié comme randonneurs de passage auront nature en ville.

Objectif 2. S'adapter à l'urgence climatique. Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 3. Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions. Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des nabitants.

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn

Montant total de l'opération : 313 189 € HT Coût estimatif:

Calendrier prévisionnel :

□ 2025 □ 2026 □ 2027-2028 2022

Partenaires potentiellement concernés :

Partenaires techniques : Etat / PETR/ Département /

Département / Autres

Partenaires financiers: Europe / Etat / Région UDAP / CAUE







Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Département / Autres

41

Projet 1.3.3.: Désimperméabilisation d'une cour d'école et des cimetières

Descriptif:

Dans l'optique de réduire les zones artificialisées, permettre la désimperméabilisation et la désimperméabiliser les sols urbains. Pour cette action, il a été identifié les 4 cimetière de Villemur et des hameaux, ainsi que la cour de l'école primaire renaturation, la commune de Villemur-sur-Tarn souhaite mettre en œuvre des solutions pour Iules Michelet.

Concernant les cimetières :

: expérimentation Cimetière de Sayrac végétalisation depuis 2021

désimperméablisation représentant une surface de 7 Cimetière du centre de Villemur : projet 300 m² fin 2023

M . --

Cimetière du hameau de Magnanac : projet de désimperméabilisation représentant une surface de 1 620 m² fin 2023

erméablisation représentant une surface Cimetière du hameau Le Terme : projet 800 m² fin 2023

de

Pour l'école Jules Michet, le projet de désimperméabilisation fait l'objet d'une étude de faisabilité réalisée par un cabinet d'architecte paysagiste 2024

Objectif 2. S'adapter à l'urgence climatique. Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 3. Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité prévenir et réduire les pollutions. Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des

D

Commune de Villemur-sur-Tarn Maître d'ouvrage:

Dépenses prévisionnelles pour les cimetières : 70 000 € HT (devis des entreprises établis en octobre Coût estimatif:

Dépenses prévisionnelles pour l'école Michelet : 212 832 € HT

Calendrier prévisionnel :

□ 2026 □ 2027-2028 2025 2022

Partenaires techniques : Etat / PETR/ Département / Partenaires potentiellement concernés:

Reçu en préfecture le 25/10/2023

44

Publié le 26/10/2023 ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Projet 1.3.4.: Programme de rénovation énergétique des bâtiments des Greniers du Roy et de la Mairie

Descriptif:

emblématique. Dans le cadre de cette programmation, il a été identifié les bâtiments des partie de son patrimoine Greniers du Roy et de la mairie. énergétique d'une

1610 par le dernier connétable de France François De Bonne, Duc de Lesdiguières, compagnon d'armes du Roi Henry, Cette construction largement inspirée de la renaissance Italienne, faite de briques et de Les Greniers du Roy classés aux monuments historiques, est un ensemble de silos construit vers

d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, avec notamment l'installation d'un ascenseur. La commune souhaite maintenant lancer des travaux de Cet édifice accueille une salle de spectacle qui accueille diverses manifestations, en particulier, des pour la réfection de cette salle de spectacle mais mise aux normes en termes Des travaux de rénovation ont été opérés en 2019 représentations théâtrales et des séances de cinéma. énovation énergétique sur... ou pour... colombage, a été restaurée en 1971. également la

La nouvelle Mairie a été inaugurée en 1935 et accueille toujours les services municipaux. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés en 1994. Ce bătiment a fait l'Objet d'un classement « label Architecture Contemporaine Remarquable », attribué en 2019 par la préfecture de la Haute Garonne et la

patrimoniaux, la commune souhaite être accompagnée d'un architecte du patrimoine pour Dans un objectif de préservation de ces bâtiments programmer leur rénovation énergétique.

Objectif 2. S'adapter à l'urgence climatique. Référentiel territorial du Pacte Vert

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn

Coût estimatif:

Estimation des travaux de 2020 Mairie: 151 700 € HT

En attente de l'étude réalisée par un architecte du patrimoine, les montants seront revus en Greniers du Roy : 95 700 € HT conséquence.

Calendrier prévisionnel :

2025

2022

2026	2027-
2023	2024
X	X

.2028

Partenaires potentiellement concernés :

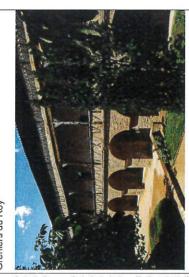
Greniers du Roy

Partenaires financiers : Europe / Etat / Région ,

Département / Autres

Partenaires techniques: Etat / PETR/

Département / UDAP / CAUE





Mairie



43

Projet 1.3.5.: Requalification des voiries en hypercentre

Descriptif:

mune souhaite apporter une qualité d'usage et concernant l'aménagement d'une partie des rues du esthétique aux espaces publics composant son centre ancien. En 2021, elle a confié une mission au bureau d'étude Naldéo pour définir le projet général centre-ville ancien. Cette étude a permis de :

souhaités et ndentification des contraintes zones par zones Déterminer les réfections à prévoir par rues : description des aménagements foncière, topographique...)

Réaliser une enveloppe des investissements par ı et une programmation des tranches de travaux Au regard des coûts importants, la réfection des voies n'a pas encore été programmée. Cette programmation devra être analysée avec les projets rénovation de l'habitat ancien en cœur de Villemur-sur-Tarn qui seront opérés dans le cadre de l'OPAH-RU. Ainsi, l'objectif serait de prioriser la opérations de réhabilitation des bâtiments

Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn

Estimation totale des travaux : 1 375 000 € - 1/ Rue Saint Louis : 272 000 € Coût estimatif:

- 3/ Rue du Temple : 84 000 € - 2/ Rue Fieuzet: 174 000 €

- 4/ Place Jean-Jaurès : 163 000 ε 5/ Rue de la Croisade : 70 000 ε
- 6/ Rue des Thémines et de la Marine : 215 000 €
 - . 8/ Rue du Colonel Caillassou : 276 000 € 7/ Rue Curie: 119 000 €

Calendrier prévisionnel :

2022		
□ 2023	≥ 2026	
□ 2024	⊠ 2027-2028	
Partenaires poter Partenaires techniq / CAUE Partenaires financie	Partenaires potentiellement concernés: Partenaires techniques; Etat / Département / UDAP / CAUE Partenaires financiers; Etat / Département / Autres	
rojet 1.3.6.	Projet 1.3.6.: Rénovation de l'éclairage des terrains de football et de rugby	
Descriptif: Dans un objectif d'e de Villemur a fait li avril 2021 de réalise la rénovation de l'ée de rugby.	Descriptif: Dars un objectif d'économie d'énergie, la commune de Villemur a fait la demande auprès du SDEHG en avril 2021 de réaliser un avant-projet sommaire pour la rénovation de l'éclairage des terrains de football et de rugby.	
es technologies le erformances éner, t permettront un 'environ 38%, soit	Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques, seront mises en œuvre et permettront une économie d'énergie électrique d'environ 38%, soit environ 11000 € par an.	
<u>éférentiel territ</u> bjectif 2. S'adapte	Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 2. S'adapter à l'urgence climatique.	
Maître d'ouvrage : SDEHG		
Coût estimatif: 82 966 €, dont 37 00	Coût estimatif : 82 966 €, dont 37 000 € à la charge de la commune	
Calendrier prévisionnel :	ionnel :	
	☐ 2026 ☐ 2027-2028	
Partenaires potentiell Partenaires financiers Dénartement / Autres	Partenaires potentiellement concernés: Patrenaires financiers; Europe / Etat / Région /	

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

46

Fiche action 2.1.	Requalifier l'ensemble du site Brusson	PRESENTATION DE L'ACTION	Control
Axe 2	Conforter les fonctions de centralité de Villemur en reliant les différentes polarités	PRESE	

pâtes, pain de mie et biscottes) a désormais trouvé un nouvel élan suite à un travail de prospection important mené par Site emblématique de la commune de Villemur-sur-Tarn ayant marqué son développement sur l'autre rive du Tarn, et iongtemps resté à l'abandon faute de projet économiquement viable, les anciens établissements Brusson (fabrique de la collectivité. Malgré un incendie survenu en ce début d'année 2023, le projet n'est pas remis en question, mais nécessitera un redéploiement des études lancées par la collectivité dans le cadre du « fonds friche ».

Après des années de recherche d'un porteur de projet pour la reconversion de la friche Brusson, la municipalité lors de reconvertir de façon respectueuse et attractive ces bâtiments historiques ayant marqué l'histoire de la commune. Le son conseil du 29 juin 2022, a retenu le projet du Groupe Essor qui travaillera avec le Cabinet XTU-Architects pour projet a été acté par une promesse de vente signée le 8 novembre 2022.

Objectifs stratégiques

Sauvegarder de patrimoine remarquable en requalifiant l'ensemble du site Rassembler les associations de la ville en créant un village associatif

nnstaller de nouvelles activités dans ce lieu ayant marqué le développement de la commune sur l'autre rive du Tarn.

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

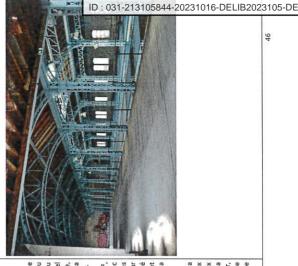
Photo salle Eiffel

Projet 2.1.1. : Etude de diagnostic et de programmation du site Brusson

emblématique ayant marqué l'origine du développement de la commune sur l'autre rive du Tarn. Elles sont un vaste complexe industriel comprenant de nombreux bâtiments. Cet ensemble, après sa cessation d'activité, a été acquis par la Les friches Brusson constituent un patrimoine commune de Villemur en 2007 pour 605 425 euros. Descriptif:

de projet prévoit un projet d'ensemble sur la totalité du site, là où le précédent porteur de projet n'intervenait que sur la moitié environ du site de la L'ensemble du site, d'une superficie de 20 267 m², fait désormais l'objet d'une promesse de vente avec le Groupe Essor, y compris les bâtiments et espaces déjà remis en état par la mairie. En effet, ce porteur

Au-delà des dépenses déjà engagées par la commune (acquisition pour 605 425 euros, travaux commune souhaite donc en urgence sécuriser, mettre hors d'eau et nettoyer le bâtiment 4 afin de permettre sa sauvegarde avant cession au groupe pour un montant global de 473 229 euros), la de sécurisation réalisés au fil des années des travaux ESSOR.



Publié le 26/10/2023



ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

48

Image du projet de réhabilitation de la Friche Brusson par le Groupe Essor (image non contractuelle) créer un lieu à usage mixte mêlant commerces, artisanats, logements, résidence hôtelière et bureaux. La promesse de vente a été signée début Le Groupe ESSOR a fait part de son intention de réaliser un projet intitulé « La Manufacture » afin de novembre 2022.

Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 3. Utiliser durablement les ressources naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions.

Objectif 5. Préserver et développer des emplois de Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, 'attractivité et les mobilités durables. qualité.

Maître d'ouvrage:

Commune de Villemur-sur-Tarn Groupe Essor

Coût Acquisition friches Brusson (2007) : 605 425 € Dépenses liées aux travaux de sécurisation depuis l'acquisition : 473 229 € Coût estimatif

Calendrier prévisionnel :

□ 2022 ⋈ 2023 ⋈ 2024

∑ 2025∑ 2026∑ 2027-2028

Partenaires potentiellement concernés :

Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/ Département / UDAP / CAUE

Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Département / Autres



Projet 2.1.2. : Réinvestir et aménager les maisons des Hortensias

Descriptif:

Les maisons des Hortensias constituent un petit ensemble immobilier composé de maisons de style « ouvrières ». Elles sont situées sur le site Brusson, à proximité immédiate des Bains Douches (réhabilités) et du Stade Vélodrome. Le projet consiste à changer la destination de ce groupe d'immeubles pour créer un pôle associatif au rez-de-chaussée et des gites à l'étage. Cela permet de rassembler des associations disséminées aux 4 coins de la commune et d'offrir une offre d'hébergement temporaire pour

Projet 2.1.2 Village Associatif

Il s'agit de pouvoir organiser des compétitions/manifestations en s'appuyant sur le réseau associatif (+ de 100 associations sur la

Une première phase de travaux réalisés en 2021 a permis de réhabiliter les maisons des hortensias Une deuxième phase de travaux consisterait à rénover les étages pour offrir de l'hébergement pour les toitures, menuiseries, faïence et sols.

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial

Maître d'ouvrage : Commune de Villemur nmune de Villen Coût estimatif:

Calendrier prévisionnel:

Partenaires potentiellement concernés :

Partenaires techniques: Etat / PETR/ Département / UDAP / CAUE

Partenaires financiers : Europe / Etat / Département

Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des Phase 1 : réalisée Phase 2 : estimation des travaux à 650 000 € 'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage : Commune de Viller Coût estimatif: □ 2022 □ 2023 ⊠ 2024 Non défini Aménager des mobilités douces entre rive gauche et rive les deux ponts ne permettent pas une circulation sécurisée des piétons et cycles. Le centre historique est très proche de Permettre des déplacements doux grâce à l'ensemble des espaces publics situés entre les deux ponts (pont suspendu et La commune est fracturée entre la rive droite et gauche par le Tarn qui est un atout mais reste un obstacle à franchir car pont Boudy) dont ceux aux abords du site Brusson pour pallier les fractures territoriales et sécuriser les déplacements cheminements rive droite du Tarn en partie urbaine et naturelle le long du Tarn, de continuer la requalification des développer la connexion avec la voie verte vers la ville (coulée verte « Brusson » en cours) et vers Magnanac par le Brusson mais ce franchissement est problématique et dessert les deux parties. En effet, il convient d'aménager les entrées de la ville historique et de prévoir la sécurisation du pont suspendu (pont Simone Veil). De même, il faut Fiche action 2.2. PRESENTATION DE L'ACTION Objectifs stratégiques Transformer les espaces publics en lieu de vie sociale et de rencontre chemin du Roussel (Partie 1, Voie Verte/Crèche en cours). Conforter les fonctions de centralité de Villemur en reliant les différentes polarités

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES

et requalification des espaces publics à proximité 2.2.1.: Aménagement et de ses abords rive gauche de la halle Projet

Descriptif:

Département / Autres

Le projet prévoit de requalifier la trace urbaine le long de l'avenue Winston Churchill entre le pont et le pôle commercial, et la doubler d'une coulée verte le long du Tarn. Le périmètre devra également intégrer les abords du stade vélodrome et Bains Douches, ainsi que les connections avec la voie verte pour favoriser la transversalité.

devra s'inscrire en cohèrence avec le projet de reconversion de la friche Brusson développé par le Ce projet, et en particulier, la valorisation des Berges Groupe Essor

respectera le site Natura 2000. Cette valorisation des La mise en valeur des berges, en rive gauche, J'aménagement dont les principaux objectifs sont proposer un doit пp

- Recréer un espace de vivre ensemble et de détente Profiter des bienfaits de la rivière et de la
- Offrir aux habitants et aux touristes un parcours oucolique et pédagogique respectant le milieu



nique, des équipements sportifs, des panneaux d'information répertoriant les espèces animales et naturel, en, s'appuyant sur le chemin de halage Il pourrait être envisagé d'installer des pontons en bois offrant des vues sur le Tarn, des tables de piquevégétales..., tout en sécurisant les accès et les Ce projet sera affiné dans le cadre d'une étude d'ensemble des espaces publics aux abords du site Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des naturelles dont l'eau, préserver la biodiversité Partenaires techniques : Etat / PETR/ Département Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Partenaires potentiellement concernés: № 2025□ 2026□ 2027-2028 Utiliser durablement les Référentiel territorial du Pacte Vert Objectif 3. Utiliser durablement les prévenir et réduire les pollutions. ur-sur-Tarn / UDAP / CAUE / Natura 2000 equipements en cas de crues. Calendrier prévisionnel :

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

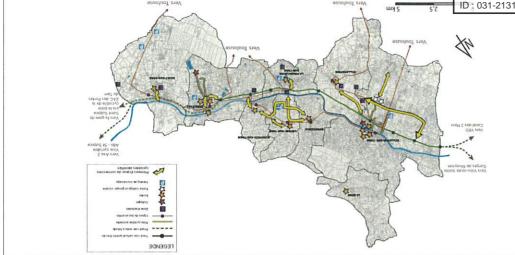
ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023



ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE



- Schéma directeur cyclable : la Communauté de Communes est lauréate depuis le 29/09/2022 du actifs et cyclables. Il devra permettre, dans un Programme AVELO2 porté par l'ADEME. Dans ce cadre, sera défini un schéma directeur des modes premier temps, la réalisation d'un diagnostic exhaustif des infrastructures et des pratiques cyclables sur le territoire Val'Aïgo; puis définir les premières orientations stratégiques et enfin de construire plusieurs scénarii, déclinés en fonction de de travaux importants et coûteux, et d'autre part, les une stratégie opérationnelle qui permettra d'une part, de cibler les aménagements ne nécessitant pas - la communauté de communes Val'Aïgo souhaite échelles territoriales (communale, intercommunale, PETR, continuité avec les réseaux des territoires voisins...). Il a pour finalité de définir axes cyclables prioritaires nécessitant des études détaillées et un investissement important à répartir dans le cadre d'un programme pluriannuel. plusieurs

Projet 2.2.3.: Maillage de la commune

a et

Extension

2.2.2.:

Projet

connecter au réseau du 81 et 82, au réseau

européen et relier les grands sites d'Occitanie aménagement de la voie verte pour

permettra à terme de relier les Grands Sites Occitanie de Montauban et d'Albi.

Enfin, le projet permettra la pratique du sport aux habitants par l'installation d'équipements sportifs, différents agrès, sur la partie de la voie verte située

dans le bourg centre rive gauche.

Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial,

'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage:

Communauté de com Coût estimatif

Buzet et le hameau du Terme de Villemur sur Tarn et Garonne. Elle permet aussi une sécurisation des accès aux collèges de Bessières et Villemur. Elle

La voie verte existante est « suspendue » entre deux axes. Il s'agit de la connecter à la commune de Bessières afin d'atteindre par des chemins la forêt de permettant une connexion au réseau futur du Tarn

Descriptif:

voies douces (centre-historique

équipements publics /voie verte)

Descriptif:

Ce projet se décline en trois grands volets : Schéma directeur cyclable / Création et développement d'un service de location vélos et d'atelier réparation de

pourrait être proposé une flotte diversifiée avec, à la fois des vélos classiques et des vélos à assistance électrique. L'idée est de pouvoir proposer une offre adaptée aux besoins des administrés. Pour inciter et faciliter la pratique du vélo, la communauté de commune envisage la mise en place d'ateliers de réparation de vélos participatifs dans des locaux que mettre en place un service de location de vélo pour sensibiliser et accompagner les habitants du certaines communes. Afin de gérer et d'animer ces ateliers, une sous-traitance serait confiée à un prestataire territoire dans l'usage du vélo au quotidien. spécialisé avec l'aide éventuelle de bénévoles. disposition mettre à pourraient

> Partenaires financiers : Europe / Etat / Région / Partenaires techniques : Etat / Région / PETR/ Partenaires potentiellement concernés :

Département / Autres

Département / UDAP / CAUE / Natura 2000

№ 2025□ 2026□ 2027-2028

2023

≥ 2024 2022

Calendrier prévisionnel :

Non défini

enfin, il a été identifié un volet promotion, animation et communication sur les mobilités actives que la communauté de communes compt organiser sur 3 segments

Sensibiliser les entreprises sur l'importance de faciliter l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail de leurs salariés,

- Former dès l'âge requis les enfants à la

- Faire la promotion de la pratique du vélo à travers un événement majeur pratique cyclable,

Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage

|--|

progressivement dans la plaine du Tarn au-delà de la zone inondable et dans une logique d'extension plutôt que de Du fait de ces contraintes et notamment de la limitation de l'urbanisation en centre-ville, la commune s'est développée reconquête et de renouvellement des tissus existants. Les différents hameaux qui composent la commune, et en particulier ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE Reconfigurer le cœur du hameau de Magnanac afin de créer un espace apaisé et un lieu de rencontre de qualité pour les Organiser le hameau de Magnanac comme une polarité Périmètre de l'ORT avec un sous secteur sur Magnanac Favoriser les mobilités douces entre les diverses polarités (centre ancien, équipements publics et scolaires...) complémentaire du centre ancien Fiche action 2.3. DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES PRESENTATION DE L'ACTION Objectifs stratégiques celui de Magnanac, connaissent un fort développement. Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Le centre Magnanac accueille divers commerces et quelques équipements publics tels que la salle des fêtes et le boulodrome. Ce centre est traversé par la Structurer et maîtriser la polarité de Magnanac Projet 2.3.1.: Mise en place d'une route départementale 630 qui se caractérise par un fort trafic de véhicules. Des projets de construction de logement sont en cours d'étude, avec une A proximité du hameau de Magnanac, il est prévu 'implantation du nouveau groupe scolaire ainsi que le futur collège. En plus de ces futurs équipements La commune souhaite donc mettre en place une Magnanac au centre historique. Il s'agit également de pouvoir repenser l'aménagement central Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, publics, il est important de noter la présence d'une de Villemur en reliant les différentes OPAH sur ce secteur afin de « flécher » et raccorde Conforter les fonctions de centralité crèche située de l'autre côté de la RD630. recherche de densité plus importante. 'attractivité et les mobilités durables. Axe 2 polarités de pouvoir repenser rams (déplacements apaisés, parvis) Descriptif: habitants.

Envoyé en préfecture le 25/10/2023 Reçu en préfecture le 25/10/2023

54

Maître d'ouvrage : Commune de Villemur-sur-Tarn

23

Publié le 26/10/2023

Axe 3	Fiche action 3.1.	
Développer une identité touristique en valorisant les patrimoines	Développer les activités en lien avec la rivière Tarn	
PRE	PRESENTATION DE L'ACTION	
	Contexte	
La promotion touristique du territoire ne peut passer que par la mise en valeur de la rivière T composante essentielle du patrimoine naturel et culturel du territoire, et pendant des années axe de développement des communes qu'elle traversait. Un projet de remise en navigabilité de faisant intervenir plusieurs acteurs. La Communauté de communes a aussi densifié des activ plage en eaux vives, située dans la Commune de Villemur. Le bourg centre dispose aussi d'un au cours d'eau tels que l'usine Brusson, la Tour de Défense et son moulin, les deux ponts, etc	La promotion touristique du territoire ne peut passer que par la mise en valeur de la rivière Tarn. En effet, le Tarn est une composante essentielle du patrimoine naturel et culturel du territoire, et pendant des années cette rivière était le principal axe de développement des communes qu'elle traversait. Un projet de remise en navigabilité de ce cours d'eau a été amorcé, faisant intervenir plusieurs acteurs. La Communauté de communes a aussi densifié des activités autour du Tarn dont une plage en eaux vives, située dans la Commune de Villemur. Le bourg centre dispose aussi d'un fort patrimoine historique lié au cours d'eau tels que l'usine Brusson, la Tour de Défense et son moulin, les deux ponts, etc	
	Objectifs stratégiques	
Permettre aux habitants de se réapproprier leur rivière Faire vivre le patrimoine historique et naturel Proposer des activités en lien avec la rivière, densifier l'Offre	rivière nsifier l'offre	
DESCRIPTIF DES	DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES	
Projet 3.1.1. : Remise en navigabilité de la rivière Tarn		
Descriptif: Le syndicat mixte souhaite faire une étude de remise en navigabilité su le Tarn : - D'une part sur osprenant d'environ 22 kilomètres de voie d'eau comprenant 4 chaussées) et, - D'autre part, amorrer un projet plus vaste qui permettrait de relier grâce au Tarn Montauban à Albi. La priorité est de relier la ville de Montauban, ouverte sur la Garonne		
Les enjeux sont multiples: - Des enjeux patrimoniaux puisque le territoire dispose d'un patrimoniaux puisque le territoire dispose d'un patrimoniaux puisque de la l'eau qui aujourd'hui est inexploité, pourtant marqueur de la communauté - Des enjeux écologiques en hydrologiques puisqu'avec une remise en navigabilité, le lit de la rivière et les berges seront remis en état, préservant ainsi l'écosystème dans son ensemble - Des enjeux socioculturels, giàce à ce projet les habitants se réapproprieront la rivière. L'étude est décomposée en plusieurs tronçons: L'étude est décomposée en plusieurs tronçons: - Tronçon 1: navigabilité du tronçon des communausé de communes - Tronçon 2: navigabilité du tronçon Desrocades-chaussée du Moulin à Corbarieu. En effet, depuis	Publié le 26/10/2023 ID : 031-213105844-20231016-DELIB2	Reçu en préfecture le 25/10/2023
possible sur environ 10 kilometres de Port Canal a	2023105-DE	Berger Levfault

La centralité du hameau de Magnanac

Coût estimatif: Non défini Partenaires potentiellement concernés:
Partenaires techniques: Etat / CEREMA / Région /
PETR/ Département / CAUE
Partenaires financiers: Europe / Etat / Région /
Département / Autres

22

Envoyé en préfecture le 25/10/2023

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

28 de vivre ensemble, de détente pour permettre aux habitants/touristes de profiter des bienfaits de la barbecues, des tables répertoriant les espèces animales et végétales, de sécuriser les accès, etc. La Projet 3.1.3.: Création d'un parcours Le chemin de halage de Villemur qui borde le Tarn doit pouvoir être aménagé pour recréer un espace rivière et de la promenade. Il s'agit d'installer des équipements sportifs, des tables de pique-nique, des commune souhaite que le chemin de halage soit relié la voie verte, et pourrait aussi accueillir des installations (sportif? aire de pique nique?). Ce projet sera affiné grâce à l'étude de l'ensemble des espaces publics aux abords du site Brusson (projet Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des propice à la détente et aux rencontres le long des berges du Tarn (aménagement du chemin Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Rééquilibrage Territorial Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/ Partenaires potentiellement concernés : Partenaires potentiellement concernés: Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/ ☐ 2026 ☐ 2027-2028 № 2025□ 2026□ 2027-2028 Référentiel territorial du Pacte Vert : Communauté de Communes / Commune "...), entre les deux ponts rive gauche. X 2025 Calendrier prévisionnel: Calendrier prévisionnel: Maître d'ouvrage: 9 Maître d'ouvrage Coût estimatif: 45 000 €

82 W izmat

2022 2023 ⊠ 2024

Tronçon 3 : navigabilité du tronçon Bessières-Barrage de Rivières. Une petite vingtaine de kilomètres sont déjà navigables entre le Barrage de

Rivières et Albi.

via le canal de Montech. • Tronçon 3 : navigab

Référentiel territorial du Pacte Vert : Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial,

'attractivité et les mobilités durables.

Corbarieu afin de rejoindre le Canal des Deux mers

oiet 2.2.2 Offre de L

Coût estimatif:

30 000 €

2022 ☐ 2023 図 2024

Ħ

Pour la phase des études de faisabilité concernant le tronçon de la Communauté de communes Val'Aïgo : Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte de Remise en Navigation du Tarn de PIR ?) / Département / Agence de l'Eau / SMRT / Projet 3.1.2.: Développer l'offre Partenaires potentiellement concernés: Partenaires techniques: Etat / Région / PETR, Partenaires financiers : Europe / Etat / Région Département / Agence de l'Eau / SMRT Calendrier prévisionnel: (CD31 80% et CCVA 20%) Phase travaux : à définir Coût estimatif 75 000 euros

∑ 2022

Autres

Descriptif: de halage)

> l'été 2017 une plage en eaux vives sur la rive gauche nautiques de loisirs autour de cette plage grâce à l'acquisition d'équipements sportifs. La commune de Villemur a déjà fait l'acquisition de 2 bateaux d'aménager une guinguette pour se restaurer, etc. Ces actions dépendent des conditions hydrologiques loisirs : équipements sportifs / aires de jeux / La Communauté de communes a mis en place depuis du Tarn. Il s'agit de développer les activités électriques et 2 pédalos. Il s'agit de continuer à développer ces équipements, d'installer un bassin à fond qui servira de ponton et de délimitation, du Tarn pour assurer la sécurité des usagers. guinguette Descriptif:

L'objectif de la Communauté de Communes est de diversifier cette offre de loisir fluvial sur le territoire communautaire en lien avec la navigation.

Objectif 4. Améliorer la santé et le bien-être des Référentiel territorial du Pacte Vert

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023

9

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

par l'employeur car ce dispositif serait un service Partenaires financiers: Europe / Etat / ADEME Partenaires techniques: Etat / ADEME / CEREMA / Partenaires potentiellement concernés : ⊠ 2027-2028 Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage Référentiel territorial du Pacte Vert 'attractivité et les mobilités durables. ⊠ 2026 Z 2025 ⊠ Région / Département / Autres Région / PETR/ Département Communauté de Communes Calendrier prévisionnel : public de location vélo. Maître d'ouvrage Coût estimatif: ☐ 2022 図 2023 ≥ 2024 20 000 €

Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Département / Autres

	at .		
Ī			
			1
	17	X	
			ノ

Projet 3.1.4. : Faire l'acquisition de vélos électriques pour donner la possibilité aux habitants et visiteurs de découvrir les différents réseaux

Descriptif:

touristes de découvrir la voie verte et les différents chemins de randonnée d'une autre manière. Ce projet s'inscrit aussi dans le cadre du PCAET qui a été La commune de Villemur souhaite proposer à la location des vélos électriques et/ou trottinettes enfants à la demi-journée en haute saison pour développer le tourisme vert, et proposer aux adopté deuxième semestre 2019.

communauté de communes Val'Aïgo souhaite sensibiliser et accompagner les habitants du Par ailleurs, dans le cadre du programme AVELO2, la mettre en place un service de location de vélo pour territoire dans l'usage du vélo au quotidien. Dans la mesure où ce dispositif demeure une expérimentation avec une flotte de vélo relativement réduite dans un premier temps, il serait envisagé de proposer des abonnements d'une durée de 1 à 6 mois pour permettre une rotation des vélos. Les tarifs et les durées des abonnements seraient différenciés en fonction des types de vélos et selon les revenus des usagers avec des tarifs solidaires.

leur déplacement domicile-travail pourrait bénéficier d'une prise en charge de leur abonnement Les administrés utilisant ces vélos dans le cadre de

	190			*
¥ . 10				
(3)		60	N	
				門を表
			1	蘇門
益	0.7			
mm 4	14.			10

Structurer les acteurs et les activités touristiques en lien La Communauté de Communes a développé sur son territoire un maillage d'activités touristiques : baignade(s) enl vives (site de Villemur), reprise des bassins nautiques de Bessières et Villemur, création d'un petit camping à Villem Tarn (site de Bernadou), développement des activités nautiques de loisirs sur le Tarn, chemins de randonnée, voie ver cours d'extension, le cinéma de plein air, lacs de Layrac, résidence d'artiste, projet Kelonis, lac d'activité nautic Bessières... Le projet de navigation sur le Tarn prend également forme avec la création d'un syndicat mixte pour les é avec le patrimoine de Villemur Fiche action 3.2. PRESENTATION DE L'ACTION Développer une identité touristique en valorisant les patrimoines Axe 3 de faisabilité.

Objectifs stratégiques

Structurer l'offre touristique autour de l'office de tourisme intercommunal, et en améliorer la visibilité sur le territoir Valoriser les richesses patrimoniales, environnementales et naturelles du territoire, ainsi que les produits touristique Poursuivre la promotion de la destination Vail'Aïgo (ou Villemur)

DESCRIPTIF DES PROJETS/OPERATIONS ENVISAGES



62

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Projet 3.2.1. : Renforcer la communication touristique (site internet + office itinérant)

Descriptif:

un site internet dédié, vitrine touristique du territoire afin de développer un outil de diffusion de La Communauté de Communes dispose d'un office de tourisme installé à Villemur depuis 2019. Il a été créé l'information pour faciliter le séjour à toutes les étapes (avant, pendant et après) et pour mieux diffuser l'offre touristique et commerciale du territoire. La Communauté de Communes a développé sur son territoire un maillage d'activités touristiques variées Dans le cadre de cette action, il est prévu de développer un office de tourisme itinérant grâce à l'acquisition d'un véhicule dédié pour permettre une circuit touristique, créer une carte touristique du territoire de la Communauté, un book photos des lieux proximité plus importante sur le territoire. Le projet prévoit également de développer des supports de d'écrans à LED pour la vitrine de l'office située dans le le plan de ville de la Commune pour y intégrer un communication, en faisant notamment l'acquisition bourg centre de Villemur et des lieux à fort potentiel touristique, de bornes interactives, etc., mettre à jour emblématiques du bourg centre, etc.

Référentiel territorial du Pacte Vert

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage:

Communauté de Communes

Coût estimatif:

51 000 € comprenant:

25 000 euros (Actions visites virtuelles, jeux)

· 6000 euros (site internet)

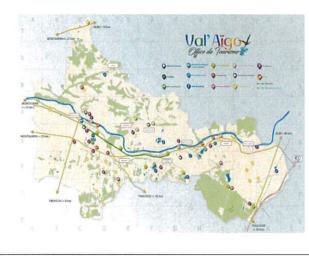
- 14 000 euros (supports divers) - Location des locaux de l'OT : l'enveloppe annuelle est de l'ordre de 6000 euros.

Calendrier prévisionnel:

X 2025 ∑ 2022∑ 2023∑ 2024 Partenaires potentiellement concernés: Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/

Département

Partenaires financiers : Europe / Etat / Département /



souvenirs...) gastronomie,

Développement d'un argumentaire pour

Objectif 6. Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables. Référentiel territorial du Pacte Vert

Coût estimatif: 10 000 €

Communauté de Communes / Commune

Maître d'ouvrage:

Calendrier prévisionnel :

2022 2023 2024

Partenaires potentiellement concernés :

Département / CCI / Producteurs locaux / Jumelage Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/

Partenaires financiers : Europe / Etat / Département Fara in Sabina Autres

Projet 3.2.2. : Développer la boutique de territoire

Descriptif

Cette action a pour principal objectif de développer une boutique pour valoriser l'économie locale ercialiser » la destination. (artisanat,

'aval et la collaboration active des producteurs locaux pour les accueillir en boutique,

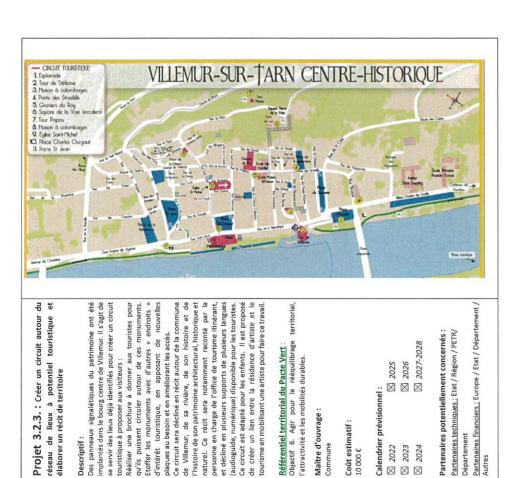
Mise en place des animations avec les partenaires un jour dédié en semaine en haute-saison, etc.
 Création de partenariat avec les villes étrangères des

(V) obtenir



64

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE



Ce circuit est adapté pour les enfants. Il est proposé tourisme en mobilisant une artiste pour faire ce travail

l'attractivité et les mobilités durables.

Maître d'ouvrage

Commune

Coût estimatif

10 000 €



une

3.2.4.: Développer

Projet

se servir des lieux déjà identifiés pour créer un circuit

Descriptif:

Projet 3.2.3.: Créer un circuit autour réseau de lieux à potentiel touristique élaborer un récit de territoire d'intérêt touristique, en apposant de nouvelles

Etoffer les monuments avec d'autres « endroits plaques au besoin et en améliorant les accès. Ce circuit sera décliné en récit autour de la commu

Partenaires financiers: Europe / Etat / Région Partenaires techniques : Etat / Région / PETR/ Partenaires potentiellement concernés:

Partenaires financiers : Europe / Etat / Département

Partenaires potentiellement concernés : Partenaires techniques: Etat / Région / PETR/

X 2025

X 2022 ≥ 2024

Calendrier prévisionnel:



Publié le 26/10/2023

						N SWEET		and the same							6/10/20 131058		231016	-DELIR	2023105-D
Objectif territorial du Pacte Vert			ហ	2	9	4	9	5			2		9	9	9	2-3-4	2-3-4	2-3-4	
nération	2024																		
Avenant - Contrat 2 ^{nde} génération	2023	t				(1)	n	ก		n	n		n	n	n		n	O	
Avenant - C	2022	de l'habita	•	n			<u> </u>			•	A		<u> </u>						
rtion	2021	ppement	n ③	③	D	③	e	①		a		D	①	①	0	0	(4)	e	65
Contrat 1 ^{ère} génération	2019 2020	t le dévelo																	9
Contra	2018	nmerces e																	
PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACTIONS		AXE STRATEGIQUE 1 : Renforcer le cadre de vie pour l'accueil des commerces et le développement de l'habitat	Projet 1.1.1: Implanter des boutiques éphémères à vocation artisanale, culturelle ou artistique	Projet 1.1.2: Développer un réseau avec les commerçants de proximité	Développer des espaces de coworking	Projet 1.1.3: Développer un réseau avec les commerçants de proximité	Projet 1.1.4: Mise en place d'une charte sur les enseignes commerciales	Projet 1.1.5: Renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville et amélioration du	process d'attribution des aides	Projet 1.1.6: Mise en place d'une vitrophanie sur les locaux commerciaux vacants	Projet 1.1.7: Mise en place de marchés thématiques	Révision du PPRi pour permettre des projets de réhabilitation rive droite	Projet 1.2.1: Mise en place d'une OPAH RU dans le boura centre	Projet 1.2.2 : Programme pour les façades	Projet 1.2.3: Requalifier des ilots et des immeubles stratégiques en centre-ville			Projet 1.3.3: Désimperméabilisation cours d'école et cimetière	
PROGRAMME P		TEGIQUE 1: Renforc	ACTION 1.1 Favoriser le développement économique au cein du boure	centre								ACTION 1.2 Redévelopper l'offre d'habitat en	centre-ville			ACTION 1.3	valoriser les espaces / equipements publics et réintroduire la nature en	<u>u</u>	

Reçu en préfecture le 25/10/2023

ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE

Publié le 26/10/2023



3-5-6 territorial du 4-6 4-6 9 Pacte Vert 9 9 9 9 9 2024 Avenant - Contrat 2nde génération **(1)** 0 2023 0 0 (1) 0 Z 2022 0 **(1)** 0 2021 0 0 N 0 Contrat 1^{ère} génération 2019 2020 AXE STRATEGIQUE 2 : Créer une nouvelle centralité en reliant les différentes polarités AXE STRATEGIQUE 3 : Développer une identité touristique en valorisant les patrimoines 2018 Projet 2.2.2 : Extension et aménagement de la voie verte pour la connecter au réseau du 81 et Projet 2.1.1: Etude globale de diagnostic et de y Projet 3.1.1: Remise en navigabilité de la rivière Projet 3.1.2: Développer l'offre de loisirs: de Réinvestir et aménager les Brusson et ses abords rives gauche (entre les 82 et au réseau européen et relier les grands sites équipements sportifs / aires de jeux / guinguette énergétique des bâtiments des Greniers du Roy et en Projet 2.2.1: Aménagement et requalification Projet 2.3.1: Structuration et réaménagement rénovation des espaces publics à proximité de la Halle Projet 2.2.3: Maillage de la commune en voies douces (centre historique / équipements publics / Favoriser l'animation du site Brusson en Projet 1.3.5: Requalification des voiries Projet 1.3.6 : Changement éclairage du stade aménagements artisanales Réaménagement de la place Saint Jean de la centralité du hameau de Magnac de Projet 1.3.4: Programme activités PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACTIONS maisons des Hortensias pour hameaux / voie verte) programmation "ensemble du site des Projet 2.1.2: commerciales hypercentre deux ponts) de la Mairie d'Occitanie intégrant du Tarn Développer les activités en lien avec Organiser le hameau de Magnanac complémentaire du centre ancien Aménager des mobilités douces Requalifier l'ensemble du site entre rive gauche et droite comme une polarité la rivière du Tarn ACTION 2.2 ACTION 2.3 ACTION 3.1 ACTION 2.1 Brusson

PROGRAMME PL	PROGRAMME PLURIANNUEL D'ACTIONS	Contra	t 1 ^{ère} gé	Contrat 1 ^{ère} génération	Avena	int - Contrat	Avenant - Contrat 2 ^{nde} génération	uo	Objectif territorial du Pacte Vert
		2018 2	2019 20	2020 2021	2022	2023		2024	
	Projet 3.1.3 : Création d'un parcours propice à la détente et aux rencontres le long des berges du			③			(4)		4
	Projet 3.1.4: Faire l'acquisition de vélos électriques pour donner la possibilité aux visiteurs de découvrir les différents réseaux			③			0		4
ACTION 3.2 Structurer les acteurs et les activités				①	0				9
touristiques en lien avec le	Projet 3.2.2 : Développer la boutique de l'office du tourisme avec des produits du territoire			①	0				9
	Projet 3.2.3 : Créer un circuit autour du réseau de lieux à potentiel touristique et élaborer un récit de territoire			①	n				9
	Diligenter une étude pour étudier / développer les souterrains historiques du bourg centre, support d'une activité touristique			0					
	Projet 3.2.4: Développer une programmation culturelle			③	n				9

Reçu en préfecture le 25/10/2023

Publié le 26/10/2023



ID: 031-213105844-20231016-DELIB2023105-DE